NOTICE
SUR MAHOMET

REINAUD

ORI
297.63
Rei/Not
55033

00055033

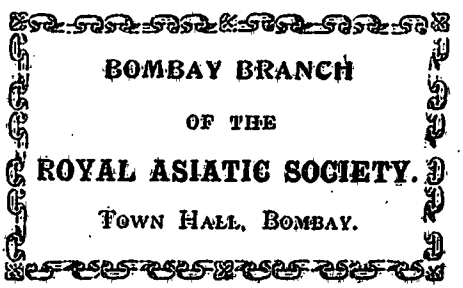

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 13 February, 2016

[redacted]TICE SUR MAHOMET

PAR M. REINAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT,
professeur d'arabe, conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque impériale, etc.

EXTRAIT DE LA NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

PUBLIÉE PAR MM. FIRMIN DIDOT

AVEC QUELQUES ADDITIONS

55033
ac.
N X

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1860

UPL
Fo 917.9
Rei
33

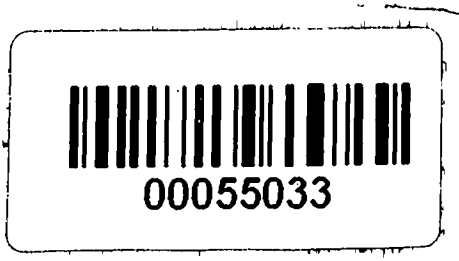

NOTICE

SUR MAHOMET.

Mahomet, forme vulgaire du nom du fondateur de la religion musulmane, qui s'écrit en Arabe *Mohammed* et signifie *louable*, naquit à La Mekke, vers l'an 571 de l'ère chrétienne. Quoique né pauvre, il appartenait, par sa naissance, à la tribu des Coréyschytes qui faisait remonter son origine à Ismaël, fils du patriarche Abraham, et sa famille tenait depuis plusieurs générations le premier rang à La Mekke.

A cette époque, une grande partie de l'Arabie avait subi le joug de l'étranger. Tout le nord de l'Arabie Pétrée, ainsi que la Syrie, la Palestine et l'Égypte, étaient au pouvoir des empereurs de Constantinople, comme ils sont aujourd'hui au pouvoir des sultans ottomans ; les côtes du golfe Persique, les contrées arrosées par le Tigre et l'Euphrate et les provinces du sud de la presqu'île reconnaissaient les lois des Cosroès de la Perse. Une partie des bords de la mer Rouge, au midi de La Mekke, était sou-

mise aux rois chrétiens de
les contrées peu accessibles
leur indépendance.

Les croyances se ressentai[illegible]cessai[illegible]de l'
politique du pays. Là où l'autorité grecque et abyssine dominait, le christianisme était le plus puissant; la doctrine des mages et celle des manichéens, qui l'une et l'autre reconnaissaient deux principes, dominaient dans les provinces persanes. Partout ailleurs l'idolâtrie avait le dessus. Du reste, le culte idolâtre variait en général suivant les populations et les territoires, et chaque village, chaque famille pouvait choisir la divinité qui lui convenait : les uns adoraient des idoles de bois et de pierre, les autres le soleil et la lune; quelques-uns, partageant les erreurs des Sabéens, adressaient leurs hommages à des astres particuliers. On immolait même à ces êtres inanimés des victimes humaines. Il faut ajouter que le judaïsme avait fait de grands progrès dans la presqu'île Arabique. De bonne heure les Israélites, lorsque la terre qui leur avait été promise par Dieu lui-même fut envahie par les Égyptiens et les Assyriens, cherchèrent un refuge dans ces contrées d'un accès si difficile, et l'esprit de prosélytisme propre aux populations monothéistes ramena un certain nombre de tribus idolâtres à l'idée d'un Être suprême.

La Mekke, aux yeux des indigènes, était alors la première ville de l'Arabie. Les origines de cette ville sont fort obscures; d'ailleurs son territoire consiste en sables et en rochers, et est insuffisant pour la nourriture d'une population tant soit peut considérable; mais deux circonstances lui avaient donné, depuis deux siècles environ, une grande importance. A mesure que l'influence romaine baissa, la ville de Pétra, servant d'intermédiaire pour une grande partie du commerce qui se faisait entre l'Orient et l'Occident, disparut de la scène, et La Mekke en prit la place. Voici un court

[redacted] qui n'est pas inutile pour [redacted]ahomet et de ses premiers [redacted] peu avant l'hiver, une cara[redacted] dans le Yémen, transportait dans ce pays les produits du Nord, tels que les étoffes romaines, les fruits secs, etc., et en rapportait les produits du Midi et de l'Orient, tels que l'encens, les épiceries, etc. Une autre caravane, qui partait au printemps, transportait à Gaza, sur les bords de la mer Méditerranée, les marchandises destinées à l'Europe. Une troisième caravane, se dirigeant à l'est du Jourdain, se rendait à Bosra, à Damas et à Palmyre. Deux autres voies étaient ouvertes et imprimaient une plus grande activité aux transactions. D'une part La Mekke était en relation suivie avec l'Abyssinie, pays alors plus prospère qu'aujourd'hui; de l'autre elle entretenait une correspondance active avec les vallées du Tigre et de l'Euphrate, qui pendant longtemps furent le centre du commerce du monde.

La seconde circonstance, qui avait considérablement relevé La Mekke aux yeux des indigènes, porte sur un fait qu'il est devenu bien difficile d'envisager sous son véritable jour. D'après les traditions musulmanes actuelles, traditions répandues en Arabie dès avant Mahomet, lorsque Abraham fut obligé de soustraire son esclave Agar et le fils qu'il avait eu d'elle à l'humeur jalouse de Sara, il conduisit Agar et Ismaël au lieu où se trouve maintenant La Mekke; et ce furent lui et cette partie de sa postérité qui donnèrent la vie à cette contrée, jusque-là aride. Abraham et Ismaël bâtirent la Kaaba, et, dès ce moment, la Kaaba devint le lieu le plus saint de la terre, le lieu où le genre humain tout entier était appelé à venir rendre hommage à l'Éternel. A la vérité, les doctrines professées par Abraham et Ismaël s'étaient altérées avec le temps, et le culte des idoles avait remplacé le culte de

l'Être suprême. Il est certa[illegible] sur la scène, l'idolâtrie régn[illegible] trées voisines. Ce qui distin[illegible] idolâtres, c'est que sa popula[illegible] en rapport avec les diverses tribus à travers lesquelles voyageaient les caravanes, et qu'à l'exemple des Romains du temps de la république, elle avait adopté indifféremment toutes les croyances et tous les cultes. La Kaaba, ce temple qui, suivant la tradition, avait été élevé à l'Être unique et suprême, était devenue une espèce de Panthéon. On remarquait dans l'intérieur les statues d'Abraham et d'Ismaël, tenant dans les mains sept flèches avec lesquelles les idolâtres prétendaient deviner l'avenir; à l'extérieur étaient rangées trois cent soixante statues, dont chacune présidait à un des jours de l'année. Les unes représentaient des anges, les autres des planètes et des étoiles. Toutes avaient leur culte particulier, leurs adorateurs et leurs offrandes. On les invoquait pour faire descendre la pluie du ciel et pour faire mûrir les récoltes; quelques-unes passaient pour procurer des richesses et des enfants. Les symboles chrétiens eux-mêmes n'avaient pas été exclus de cette grossière association.

Lorsque Mahomet vint au monde, la classe tant soit peu aisée de La Mekke vivait par le commerce et formait une espèce d'aristocratie. Le reste de la population consistait en pâtres, en serviteurs et en esclaves. Parmi les esclaves, alors comme aujourd'hui, un certain nombre était originaire de l'intérieur de l'Afrique; mais au milieu de ce concours d'étrangers les croyances étaient peu arrêtées, et il y avait une certaine disposition à adopter des idées nouvelles.

Mahomet naquit dans l'idolâtrie, et depuis un nombre indéterminé de générations, ses ancêtres n'avaient pas suivi d'autre culte. Son père se nommait Abd-Allah et sa mère Amina. Son père était adonné au négoce; il mourut

[redacted], où il était allé pour ses affaires, en bas âge, se trouva avoir [redacted] et une esclave éthiopienne. [redacted] son aïeul Abd-al-Mottaleb, qui tenait un rang distingué à La Mekke, prit soin de son éducation, et lorsque Abd-al-Mottaleb mourut, son oncle Abou-Thaleb le remplaça.

Mahomet passa ses premières années à la campagne, et se forma de bonne heure un tempérament fort et vigoureux. Dès l'âge le plus tendre, il montra un esprit réfléchi. Lorsque ses compagnons venaient le chercher, afin qu'il prît part à leurs jeux, il répondait que l'homme n'est pas fait pour les choses frivoles.

A l'âge de treize ans, il fit avec son oncle Abou-Thaleb un premier voyage en Syrie. Abou-Thaleb était adonné aux opérations commerciales, et Mahomet semblait destiné à la même carrière. Peu de temps après, Mahomet eut occasion de faire son apprentissage dans un autre art, qui lui fut d'un grand secours dans la suite. Dans une guerre qui s'éleva entre ses compatriotes et quelques tribus voisines, il fit ses premières armes sous Abou-Thaleb, qui commandait les Mekkois.

Sa pauvreté seule était un obstacle à sa grandeur; une riche veuve, appelée Khadidja, se chargea de le lever. Comme cette femme faisait un vaste commerce, elle fit choix de Mahomet pour veiller au placement de ses marchandises et le mit à la tête de ses affaires; ensuite elle l'épousa. Elle avait alors quarante ans et Mahomet vingt-cinq. On servit aux noces deux chameaux; les esclaves de Khadidja dansèrent au bruit des timbales, et toute La Mekke admira la magnificence des nouveaux époux.

Dès ce moment, Mahomet se trouva placé au premier rang des citoyens de La Mekke, et il faut dire à sa louange que sa nouvelle fortune n'altéra pas ses sentiments. Comme

son oncle Abou-Thaleb, q[illegible]
était dans le besoin, il vint [illegible]
l'éducation d'une partie de [illegible]
assez riche, il renonça aux opérations commerciales.

L'histoire ne nous a presque rien conservé sur cette partie de sa vie. Pendant les quinze années qui suivirent son mariage, il n'est question que des enfans auxquels il donna le jour; malgré l'âge déjà avancé de Khadidja, il en eut huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Les garçons moururent tous en bas âge. On sait cependant qu'il ne tarda pas à réfléchir sur l'état misérable des croyances chez ses compatriotes, sur la variété des doctrines professées par les populations de l'Arabie, sur les avantages et les inconvénients des divers cultes et sur la réforme la plus propre à ramener les hommes à la vérité. On peut juger de ce qui se passa alors dans l'esprit de Mahomet et des idées auxquelles il s'arrêta successivement par le corps de doctrines qu'il fit triompher quelques années après. Nous allons essayer de tracer un court tableau de ces idées, qui ne tardèrent pas à envahir une grande partie de l'ancien monde.

L'esprit vif et réfléchi de Mahomet lui fit bientôt reconnaître le côté faible du polythéisme et l'absurdité des pratiques qui régnaient parmi les tribus idolâtres. Il eut d'autant moins de peine à s'éclairer à cet égard, que dans ses voyages en Syrie, il rencontra nécessairement sur sa route des prêtres et des moines chrétiens, ainsi que des docteurs israélites. D'ailleurs dès cette époque un reflet des doctrines monothéistes avait pénétré à La Mekke, et plus d'un parmi les idolâtres plaçait au-dessus des divinités particulières un Être qui les dominait toutes. Ce qui le prouve, c'est ce nom d'Abd-Allah, qui, au milieu des nombreuses dénominations basées sur la croyance aux faux dieux, était une espèce de protestation en faveur d'un Être unique et su-

arabe le *serviteur du Dieu*
porté par le père de Maho-
âtres de La Mekke. Ajoutez
cela [illegible] de Khadidja, il y avait un homme appelé Ouaraka, qui connaissait l'hébreu et avait lu les livres de l'Ancien Testament.

Mahomet avait reçu en naissant une grande promptitude de conception, une élocution facile et la plus brillante imagination. Le haut rang que sa famille tenait à La Mekke, l'expérience qu'il avait acquise dans ses voyages, la fortune que Khadidja avait mise à sa disposition, tout contribuait à élever son esprit. Mais ni lui ni presque personne parmi ses compatriotes ne connaissaient l'écriture employée maintenant par les Arabes; l'usage de cette écriture était d'une date récente, et pendant longtemps le nombre des personnes qui, à La Mekke, étaient en état de s'en servir, ne fut que de deux ou trois (1). Mahomet n'apprit à lire que dans son âge mûr, et ne sut jamais écrire qu'imparfaitement. Il n'avait pas non plus appris l'art de la poésie, qui s'était introduit dans la presqu'île Arabique deux siècles auparavant, et qui dès lors était devenue l'objet de la faveur populaire. La seule qualité littéraire qu'il eût acquise consistait à pouvoir dans les grandes occasions exprimer ses idées dans une prose cadencée et composée de membres de phrases qui se terminent par les mêmes lettres. La poésie arabe, telle qu'elle existait de son temps et qu'elle s'est maintenue jusqu'ici, était une imitation de la poésie grecque et latine. La prose rimée, que Mahomet employait de préférence,

(1) Il s'agit ici des habitants de la Mekke et de Médine, c'est-à-dire du Hedjaz en général. Les habitants de l'Arabie Pétrée avaient tour à tour subi l'influence des civilisations juive, assyrienne, égyptienne, grecque et romaine. La province du Yémen s'était plus ou moins inspirée des idées des populations de l'Abyssinie. Enfin, partout où il y avait des chrétiens et des juifs, il y avait des livres, et par conséquent une écriture. Quant aux nomades proprement dit, l'écriture leur a toujours été à peu près inconnue.

était une production indigè[illegible]
qui existait déjà chez les [illegible]
David, et dont on retrouve [illegible]
teuque et dans les Psaumes (1) [illegible] probablement ce que Mahomet voulut plus tard faire comprendre quand, reconnaissant qu'il ne pouvait pas entrer en comparaison avec Amroul-Cays et d'autres poëtes de son pays, il se donna l'épithète de *Prophète ommy* (2), c'est-à-dire *prophète populaire*, ou, pour parler plus exactement, prophète qui, dans son langage, avait conservé le style propre à sa nation.

Mahomet eut une connaissance plus ou moins étendue des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais, comme on voit, il n'en eut qu'une connaissance indirecte. On peut même induire des citations qu'il en a faites dans le Coran, que les sources où il puisa n'étaient rien moins que pures. Les récits qu'il donne ont évidemment été empruntés le plus souvent aux Évangiles apocryphes et aux légendes rabbiniques. On peut ajouter qu'en général Mahomet a fait plus d'emprunts aux livres des juifs qu'aux livres des chrétiens. Cette circonstance est-elle l'effet du hasard, ou bien est-ce que, à cette époque, le christianisme étant représenté par la puissance des empereurs de Constantinople, ainsi que par les princes chrétiens d'Abyssinie, qui avaient plus d'une fois menacé La Mekke, Mahomet se flattait, dans l'origine, qu'il avait à espérer davantage des juifs, qui partout se trouvaient dans un état de sujétion plus ou moins marqué?

Quoi qu'il en soit, voici l'état des idées auxquelles Mahomet s'arrêta dès cette époque. Il existe un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, de qui les hommes relèvent, et devant lequel, après leur mort, ils comparaîtront

(1) La différence entre les deux proses, c'est qu'il n'y a pas d'assonnance dans l'hébreu de la Bible, mais seulement un rhythme.

(2) *Coran*, sourate VII, verset 158.

[illegible]tions. Dieu envoya, en dif-
[illegible]s privilégiés aux hommes
[illegible] principaux de ces êtres fu-
[illegible]rent Moïse, que les j[illegible]connaissaient pour guide, et Jésus, qui plus tard fonda la religion chrétienne. La religion prêchée par Moïse était bonne; malheureusement elle s'altéra avec le temps : voilà pourquoi Dieu jugea utile de charger Jésus de la ramener à sa pureté primitive. Mais à son tour le christianisme fut défiguré par des dogmes impies, tels que la croyance à trois personnes en Dieu, trois personnes qui, suivant Mahomet, constituent inévitablement trois dieux différents. L'humanité avait donc besoin d'une troisième réforme, et celle-ci, qui devait être la dernière, avait été prédite dès l'origine par Jésus lui-même. On sait que Notre-Seigneur s'exprime ainsi dans l'Évangile de saint Jean : « Lorsque le Paraclet, esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi. » Mahomet se regarda comme le Paraclet annoncé, et présenta sa réforme comme devant faire loi jusqu'à la consommation des siècles. En ce qui concerne l'opinion de Mahomet sur Jésus-Christ, il fait ainsi dans son Coran annoncer à la sainte Vierge la naissance de Jésus : « Dieu vous annonce son Verbe; son nom sera le Messie ou Jésus; il sera votre fils, et sera environné de respect en cette vie et en l'autre. » Ailleurs, l'on remarque ces paroles : « Le Messie est Jésus, fils de Marie, l'envoyé de Dieu, ainsi que son Verbe et sa parole. Dieu l'a fait annoncer à Marie, et Jésus est l'esprit procédant de lui. » Les musulmans reconnaissent tous les miracles que rapporte l'Évangile. Ils admettent la faculté que le Sauveur avait de rendre l'ouïe aux sourds, de faire marcher les paralytiques, de donner la santé aux malades, de ressusciter les morts. Mais ils nient son caractère divin. On lit dans le

Coran ces paroles : « Ceux
le Messie est Dieu. »

Mahomet, depuis son m
rations commerciales ; d'un
ché à la femme qui lui avait procuré le bien-être, il n'osait pas, bien qu'animé de passions ardentes, chercher à se satisfaire ailleurs. Toute l'activité de son esprit s'était portée sur le spectacle du mal moral qui affligeait ses compatriotes et sur le remède à y apporter. Il prit l'habitude de se retirer, à une certaine époque de l'année, dans une grotte voisine de La Mekke pour y méditer sur les choses célestes. Enfin sa prétendue mission éclata. Il était alors âgé d'environ quarante années lunaires. Un jour qu'il était enfermé dans la caverne, l'ange Gabriel lui apparut, et, s'annonçant comme envoyé de Dieu, lui fit part des instructions dont il était chargé. Suivant la tradition, ces instructions forment à présent les six premiers versets du chapitre xcvi du Coran. Elles sont rédigées dans la prose rimée dont il a été parlé. Les voici : « Répète : *Au nom de ton Seigneur, qui a créé l'homme de sang coagulé.* Répète : *car ton Seigneur est le plus généreux. C'est lui qui a enseigné à l'homme à se servir du calam* (la plume à écrire) ; *il a appris à l'homme ce que l'homme ne savait pas ; mais, hélas! l'homme s'est porté à la rébellion.* » Ces paroles ne sont pas suffisamment explicites ; elles font probablement allusion aux juifs et aux chrétiens, que Mahomet avait coutume de surnommer *les peuples à livre*, à cause des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dont le Seigneur les avait dotés, mais qui n'en étaient guère devenus plus sages.

Quoi qu'il en soit, Mahomet se hâta de retourner dans sa maison, et fit part à Khadidja de ce qui lui était arrivé. Khadidja, dont l'esprit était déjà préparé à une si grande révolution, et qui peut-être était flattée d'être la femme

[redacted]mp en lui, et devint ainsi [redacted]xemple fut suivi par Ali, [redacted]met élevait auprès de lui. Il le fut encore par Abou-Bekr, négociant, qui avait connu Mahomet dès l'âge le plus tendre. Bientôt la nouvelle religion compta au nombre de ses disciples Otsman et d'autres personnages qui devinrent illustres dans la suite. Tous furent appelés *musulmans*, d'un terme arabe qui signifie *se remettre entre les mains de Dieu*, et d'où vient aussi le mot *islamisme*. Mahomet fixait les croyances et soutenait les zèles par des révélations qu'il disait recevoir de temps en temps du ciel, et qui, en général, répondaient aux besoins de la circonstance.

Il n'existe qu'un petit nombre de témoignages sur cette époque de la vie de Mahomet. Les commencements sont toujours difficiles, surtout quand il s'agit d'une révolution qui doit changer la face d'une grande partie de la terre. Ce fut ici le cas : il résulte de certaines traditions, qui remontent aux premiers temps de l'islamisme, que plus d'une fois Mahomet fut en proie au doute et au découragement. Une fois, un certain temps s'était écoulé sans qu'il reçût de nouvelles révélations, ou plutôt, son esprit se trouvant arrêté par des difficultés qu'il ne savait comment résoudre, il s'engagea au milieu des montagnes qui avoisinent La Mekke, presque décidé à se précipiter du haut d'un rocher, pour en finir avec la vie.

Enfin, après trois ans de tâtonnements et de démarches cachées, Mahomet résolut de se montrer au grand jour. Commençant par ses proches, notamment ceux qui avaient persisté jusque-là dans le culte des idoles, il les invita à un festin, et leur exposa avec beaucoup de force les vices du polythéisme. Il fit voir que ce serait en vain qu'on attendrait son bonheur d'images informes, qui ne voyaient ni n'entendaient. Passant ensuite aux avantages du nou-

veau culte, il déploya dev
que Dieu réservait aux ho
des peines terribles inflig
personne parmi les assistants [redacted] répondait, il s'écria : « Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui veuille être mon frère et mon vizir, et remplir auprès de moi le rôle d'Aaron auprès de Moïse. » A ces mots, Ali, qui n'avait encore que douze ans, dit : « Oui, c'est moi, ô apôtre de Dieu, qui serai votre vizir et votre lieutenant! » Mahomet, transporté de joie, l'embrassa tendrement, et, se tournant vers les assistants, leur dit : « Voici mon frère et mon lieutenant; désormais vous lui obéirez. » Mais ces paroles ne firent qu'aigrir les esprits, et les assistants, s'adressant à Abou-Thaleb, père d'Ali, qui continuait à être le premier magistrat de La Mekke, ils lui dirent d'un ton moqueur que dorénavant ce serait à lui d'obéir à son fils.

Mahomet tourna alors ses regards vers le peuple de La Mekke. Maîtres et esclaves, riches et pauvres, juifs, chrétiens et idolâtres, Arabes, Persans et Grecs d'origine, il ne faisait de différence pour personne. On le voyait souvent sur les places publiques, déclamant contre les idoles et cherchant à faire des prosélytes. A la réforme religieuse se joignit celle des mœurs. Les nomades ont de tout temps placé les filles dans un rang inférieur à celui des garçons : en effet, les filles ne peuvent pas prendre part aux expéditions guerrières; de plus, quand elles tombent au pouvoir de l'ennemi, elles impriment sur la tribu ou la famille à laquelle elles appartiennent une tache indélébile. Avant les prédications de Mahomet, quand une femme mettait au monde une fille, il arrivait quelquefois que le père la faisait enterrer vive. Mahomet s'éleva avec force contre cette barbarie. Il porta aussi son attention sur l'état misérable dans lequel se trouvait la classe inférieure à La Mekke, et il prêcha la charité envers les pauvres et les

[redacted] d'autant plus d'effet que [redacted]atie se faisaient remarquer [redacted]. Mais si les pauvres et les [redacted] [redacted]opension pour les nouvelles doctrines, il n'en fut pas de même de l'aristocratie, qui, en général, se composait de marchands et entre les mains de qui résidait le pouvoir. A ce motif se joignant le zèle pour une religion qu'on professait depuis tant de siècles, les riches virent le novateur d'un mauvais œil. En vain il employait les prières et les remontrances; en vain, ayant recours aux grands exemples mentionnés dans la Bible, il représentait à ses compatriotes les crimes des peuples qui les avaient précédés et la terrible vengeance que Dieu en avait tirée. La plupart des Mekkois restèrent sourds à ses conseils; ils menacèrent même d'user de violence contre ceux qui se donneraient à lui.

Tel était le gouvernement qui existait alors à La Mekke. L'autorité était le partage de certaines familles, qui se la transmettaient de l'une à l'autre. Les magistrats représentaient la communauté au dehors; ils présidaient aux fêtes et aux cérémonies publiques, et recevaient les demandes qui venaient des pays étrangers. A cela près, la société était restée ce qu'elle est chez les nomades : pas de centre pour la population entière; aucune obligation qui liât les classes de citoyens les unes aux autres; chaque tribu, chaque famille avait à se défendre elle-même. Si le membre d'une famille nombreuse et riche essuyait un affront, il trouvait des vengeurs; si sa famille était pauvre ou réduite à un petit nombre d'individus, il était forcé de dévorer l'injure. Ce fut le cas de la classe inférieure de La Mekke, notamment des esclaves, qui avaient de l'inclination pour l'islamisme. On comprend qu'ils applaudissent à une religion

(1) *Coran*, d'après l'ordre chronolog., sourates LXXXIX, XCII, CVII, CIV et XC.

qui, à l'exemple du christi
tous les hommes devant D
garder leurs sentiments
Abou-Bekr, Ali et quelques
nir tête à l'orage, ce fut à cause de leurs relations personnelles, et parce que leur famille, bien que persistant dans l'idolâtrie; se faisait un point d'honneur de les protéger.

La lutte qui s'engagea alors mit Mahomet à de singulières épreuves. Partagé entre l'intérêt qu'il portait naturellement à ses disciples et les devoirs d'envoyé de Dieu qu'il s'était imposés, il ne conserva pas toujours la fermeté dont il avait tant besoin. On en vit un exemple frappant dans la circonstance que voici. Nous avons dit que les Arabes mettaient une grande différence entre les filles et les garçons, et cependant, parmi les divinités adorées par les Arabes, il y en avait de femelles : telles étaient Lat, Ozza et Menat. Mahomet, voulant faire une concession aux idolâtres de La Mekke, fit descendre du ciel une révélation où se trouvaient ces mots : « Que penser de Lat, d'Ozza et de Menat? Ce sont des nymphes dont l'intercession peut être utile auprès de Dieu. » En effet, les idolâtres, qui ne tenaient pas à ce que chacune de leurs divinités réunît la toute-puissance, se montrèrent satisfaits et promirent de n'être plus hostiles; mais quelles ne furent pas la surprise et la douleur des musulmans sincères! Mahomet, pour prévenir les effets de son imprudence, se hâta de dire qu'il avait été la dupe d'un artifice du diable, et il se fit apporter une nouvelle révélation, où les mots : *Ce sont des nymphes dont l'intercession peut être utile auprès de Dieu*, étaient remplacés par ceux-ci : *Quoi! vous avez des garçons, et Dieu aurait des filles! Ce partage n'est pas juste.* Mahomet fit plus : il prétendit que les prophètes qui l'avaient précédé avaient été soumis à la même épreuve. Dans un autre endroit du Coran, Dieu

ous n'avons pas envoyé de
l'ait jeté au travers de ses
ais Dieu réduit à néant ce
Bien loin de faire des concessions, Mahomet déclara que quiconque persisterait dans l'idolâtrie était condamné d'avance au feu de l'enfer, et il ne fit exception ni pour sa mère, qui était morte avant ses prédications, ni même pour son oncle Abou-Thaleb, qui le couvrait alors de sa protection.

Les choses en vinrent au point que les disciples de Mahomet les plus connus par leur zèle furent obligés de chercher un refuge ailleurs. La plupart, au nombre de près de cent, s'embarquèrent sur la mer Rouge, et se retirèrent en Abyssinie, où ils attendirent des temps plus favorables. Ce qui les engagea à choisir l'Abyssinie pour refuge, ce fut que ce pays faisait profession du christianisme, et qu'ils se flattaient de l'espoir d'y être ménagés davantage; de plus, à cause des relations commerciales qui existaient entre les habitants et les provinces de l'Arabie, ceux d'entre les émigrés qui se livraient au commerce, avaient la chance d'y continuer leur négoce.

La nouvelle religion ne laissait pas de faire peu à peu des prosélytes. Parmi eux on remarqua Hamza, oncle de Mahomet, et Omar, qui devint khalife dans la suite. Le premier était fameux par son courage, et il fut attiré par les persécutions qu'on suscitait à son neveu; le second se laissa toucher par un passage du Coran qu'il entendit réciter par hasard. Depuis quelque temps, Mahomet ne bornait plus ses prédications aux habitants de La Mekke ni même aux peuples de l'Arabie. Enflé par le succès, il se disait envoyé de Dieu aux noirs et aux rouges, c'est-à-dire

(1) *Coran*, sourate LIII, verset 19, et sourate XXII, verset 51, avec le commentaire de Béidhawy.

à toutes les nations de l
chauds, dont le teint est
pays froids, dont les cou
obligation qu'il imposait, qu
était de croire à un Dieu unique et à Mahomet son apôtre, ainsi que de se préparer à une nouvelle vie, en se purifiant avec de l'eau et en changeant d'habit.

Mais à mesure que son pouvoir s'étendait, l'opposition s'irritait davantage. Toute alliance avait cessé entre les partisans de la nouvelle religion et le peuple de La Mekke. Mahomet ne pouvait se montrer en public sans être insulté; on l'outrageait pendant qu'il mangeait, pendant qu'il priait. Sur ces entrefaites, son oncle Abou-Thaleb, qui, bien que resté idolâtre, le protégeait, étant mort, il ne se crut plus en sûreté dans sa patrie, et se retira dans une ville voisine. En butte dans cette ville aux mêmes insultes, il retourna à La Mekke et prit le parti de dissimuler. Il resta quelque temps caché, ne conversant qu'avec ses amis. Il ne sortait qu'à l'époque des cérémonies du pèlerinage, lorsque La Mekke offrait la réunion des diverses tribus de l'Arabie. En effet, cette ville en ce moment solennel n'attirait pas seulement les personnes qui venaient dans un esprit de piété visiter la Kaaba; un grand nombre de marchands s'y rendaient en vue d'opérations commerciales : c'était d'ailleurs une trêve pour tout le monde. La nécessité de veiller à la sûreté des pèlerins avait fait suspendre pendant cet intervalle toutes les querelles. Mahomet profitait de ce concours de peuple pour insinuer aux étrangers les nouvelles doctrines. Il les prenait à part, et, leur récitant quelque chapitre du Coran, il leur disait : « Je suis l'apôtre de Dieu; les révélations que je vous récite portent avec elles-mêmes la preuve de la vérité de ma mission. Le Seigneur vous commande de rejeter ce qui est indigne de lui et de le servir uniquement.

moi et que vous m'obéis-

c'est-à-dire dans le cours
de l'année [illegible] se trouva parmi les pèlerins quelques idolâtres de Médine; et comme Mahomet avait pour bisaïeule une femme née dans cette ville, il n'eut pas de peine à s'insinuer parmi les nouveaux venus. A cette époque Médine se trouvait dans des conditions tout à fait singulières. La ville était occupée à la fois par des idolâtres et par des juifs de la tribu de Lévi. Les juifs, qui se trouvaient depuis un temps immémorial dans le pays, avaient jadis joui de la prééminence; mais depuis quelque temps ils avaient été vaincus par les idolâtres, et ils étaient soumis au joug le plus dur. De leur côté, les idolâtres, qui appartenaient à deux tribus différentes, en rivalité l'une avec l'autre, n'étaient pas sans crainte. Ce qui augmentait leur terreur, c'est que de temps en temps l'on entendait les juifs, irrités par l'excès de leurs maux, s'écrier : « Oh ! si le temps auquel le Messie doit être envoyé venait, nous irions à lui et nous nous affranchirions de cette tyrannie. »

Les idolâtres de Médine, à leur arrivée à La Mekke, ayant entendu parler d'un nouveau prophète, se dirent entre eux : « Qui sait si ce n'est pas le prophète dont parlent les juifs? Allons-le trouver, et mettons-le dans nos intérêts. » Mahomet les accueillit avec le plus grand empressement, et, non content de leur inculquer ses doctrines, il leur parla du danger où la rivalité qui existait entre les deux tribus idolâtres les mettait par rapport aux juifs. Il offrit de servir de médiateur, et les pèlerins, enchantés, se donnèrent à lui. Telle était l'ardeur de leur zèle naissant qu'à leur retour à Médine, ils s'empressèrent de propager la nouvelle religion; bientôt cette ville ne renferma presque plus de maison où l'on ne comptât quelque musulman.

Ce succès inspira une c
Jusque-là il s'était reconnu
miracles; en vain ses adver
à cet égard, lui disant : « Vous nous citez sans cesse les exemples d'Abraham, de Moïse et de Jésus ; que ne faites-vous comme eux des miracles, et nous croirons en vous ! » Mahomet se contentait de répondre que bien qu'Abraham, Moïse et Jésus eussent fait des miracles, les hommes n'en étaient pas devenus meilleurs ; que d'ailleurs, lorsque Dieu faisait tant que de déroger aux lois par lui établies, il ne manquait pas de punir sévèrement ceux qui refusaient de croire aux signes de sa puissance, et qu'il ne voulait pas attirer ces malheurs sur sa patrie. Mais lorsque Mahomet se vit un parti hors de La Mekke, il ne craignit plus de se dire l'égal des anciens patriarches et prophètes ; il se présenta même comme l'objet d'une faveur au-dessus de tout ce que l'esprit de l'homme avait connu et imaginé : il prétendit être une nuit monté jusqu'au septième ciel, devant le trône de Dieu, et y avoir joui de l'entretien du Très-Haut.

L'année suivante, c'est-à-dire la treizième année de la mission de Mahomet, une nouvelle troupe d'idolâtres de Médine vint à La Mekke, et embrassa l'islamisme, s'engageant pour eux et pour une partie de leurs parents. Dès lors Mahomet ne se contraignit plus. Auparavant il avait recommandé la patience à ses disciples : « Pardonnez à vos ennemis, leur disait-il, jusqu'à ce que Dieu vienne avec son commandement. » Maintenant il leur dit : « Les musulmans peuvent combattre ceux qui leur font injure; certes, Dieu est en état de leur envoyer du secours. » Il fit plus : se considérant comme le chef d'une nouvelle société, il se fit prêter serment de fidélité ; ses disciples jurèrent de le défendre comme ils défendraient leurs femmes et leurs enfants : à son tour, afin d'enflammer leur courage, il affirma que

[redacted]our lui entreraient dans le

[redacted]liesse, les magistrats de La Mekke furent saisis d[redacted]en effet c'était une dérogation manifeste aux obligations que les familles, quelque opposées qu'elles fussent les unes aux autres, conservaient envers la communauté. Craignant pour la tranquillité publique, ils résolurent la mort du novateur; mais afin de prévenir toute pensée de la part de ses proches de se venger sur aucune famille en particulier, on choisit pour exécuter le meurtre un homme de chacune des familles principales de la ville : il fut convenu que ces hommes se réuniraient et frapperaient Mahomet en même temps. Mahomet avait prévu le danger, et se mit en disposition de s'y dérober. Depuis quelque temps, il avait perdu sa femme Khadidja et la plupart de ses enfants; quoique remarié, il n'avait plus rien qui le retînt dans sa patrie. Il fit donc partir secrètement ses disciples pour Médine, et se mit lui-même en marche quelques jours après. Cet événement est appelé *hégire*, d'un mot arabe qui signifie *fuite*, et il a servi d'époque à toutes les nations musulmanes. On était alors au mois de septembre de l'année 622 de J.-C. (1), et Mahomet se trouvait dans sa cinquante-troisième année lunaire. Héraclius régnait sur l'empire de Constantinople, et la Perse obéissait à Cosroès-Parvitz.

Mahomet fut reçu en triomphe à Médine, et s'occupa immédiatement des moyens de fonder sa puissance dans cette ville. Dès le principe, il mit sa politique à tout ramener à lui, à établir un gouvernement qui, à la différence de celui de La Mekke, n'admettrait pas de différence entre les

(1) Ibn-Hescham, p. 415, place l'arrivée de Mahomet devant Médine à la veille de l'équinoxe. Cet événement coïncida avec la fête du Kippour, ou du pardon, que les juifs de Médine célébrèrent le 20 septembre de cette année M. Weil a le premier fait remarquer la dernière circonstance.

classes de la société, qui ne
de famille et ne ferait acc
temps il donna à la nouvel
presque plus changé depuis. Ses premier soin fut de bâtir une mosquée pour y faire la prière avec le peuple. Voulant donner l'exemple, il y travailla de ses propres mains, disant : Quiconque travaillera à cette maison bâtira pour la vie éternelle. » Du reste, elle n'était qu'en briques et en bois de palmier. L'usage de la purification fut établi ; on commença à pratiquer publiquement le jeûne du mois de ramadan ; en un mot l'islamisme se développa peu à peu, en attendant qu'il envahît une grande partie de la terre.

Jusque-là Médine avait porté le nom de Iatreb ; elle était surtout connue par ses plantations de palmiers et par la part qu'elle prenait au commerce des caravanes. Elle commença dès lors à fixer l'attention générale, et l'avantage qu'elle avait de posséder dans ses murs le prophète des Arabes lui fit changer son nom de *Iatreb* en celui de *Médinet-al-Nebi*, c'est-à-dire, *Ville du prophète*, ou plus simplement *Al-Mediné*, ou *la Ville* par excellence.

En arrivant à Médine, Mahomet s'était arrogé l'autorité spirituelle et temporelle. Quiconque se faisait musulman était obligé de lui jurer fidélité. Pour unir entre eux ses sujets de différentes classes, tant ceux qui étaient venus avec lui de La Mekke que ceux qui l'avaient accueilli à Médine, il établit une espèce de confrérie où chaque Mekkois était joint à un Médinois. Tous furent mis sur le même pied ; on ne les distinguait entre eux que par le titre de *mohadjeriens* ou *émigrés*, et d'*Ansariens* ou *défenseurs*.

Mahomet se fit d'abord remarquer par une grande modération. Nous avons dit qu'à cette époque la ville de Médine était occupée par des juifs et des idolâtres. Les juifs étaient adonnés à la culture des terres et à l'élève des bestiaux : Mahomet les traita avec douceur, et leur laissa le

[redacted] il toléra même ceux d'entre [redacted] le culte des faux dieux; [redacted] essé de se porter sur les dé- [redacted] Mekke et sur les moyens de se venger des persécutions qu'il avait essuyées de leur part. Dès que sa puissance lui parut suffisamment établie, il fit prendre les armes à ses disciples, et s'avança du côté de La Mekke.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la partie de l'Arabie qui avait conservé son indépendance, était divisée en une multitude de tribus jalouses les unes des autres et presque toujours en guerre entre elles. Aucun pays ne se prête davantage aux attaques et aux surprises réciproques. On ne voit presque partout que des collines arides ou des plaines de sable. Souvent les troupeaux marchent plusieurs jours de suite sans rencontrer de pâturages. Les caravanes n'ont pas moins de peine à trouver à se désaltérer; les puits creusés dans les sables sont ordinairement séparés par de grandes distances. Si une troupe ennemie se rend maîtresse des puits et des pâturages, elle intercepte les hommes et les bestiaux.

Mahomet dissémina ses partisans sur toutes les routes, enlevant les bestiaux et pillant les voyageurs. Lui-même passait quelquefois un mois entier auprès d'un puits, attendant sa proie. Le butin que faisaient ses soldats finit par attirer sous ses drapeaux tous les hommes qui aimaient les entreprises. Si on était vainqueur, on s'enrichissait de dépouilles; si l'on était tué, on allait au paradis. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire des prosélytes. Telle était l'impatience de Mahomet, que ses soldats ayant pillé, pendant un des mois de trêve générale, une caravane mekkoise, il chercha à les excuser en disant que, si c'était un péché d'avoir fait la guerre pendant cette époque, ses compatriotes en avaient commis un bien plus grand en s'opposant

à la voie du Seigneur et en
murs.

Le bruit courut qu'une
posait à revenir de Syrie; o
chameaux et chargée des plus précieuses marchandises de l'Orient. Aussitôt Mahomet forma le dessein de s'en emparer. En vain les Mekkois firent partir neuf cent cinquante guerriers pour prendre la défense des leurs; Mahomet, avec trois cent treize hommes, dont deux seulement étaient montés sur des chevaux, se mit en marche et vint se placer sur le chemin de La Mekke, non loin des côtes de la mer Rouge, auprès d'un puits appelé Bedr. On ne tarda pas à en venir aux mains. Mahomet laissa d'abord voir une grande agitation. Il se frappait la poitrine, faisant cette prière à Dieu : « O mon Dieu, si tu laisses périr tes serviteurs, tu n'auras plus d'adorateurs sur la terre. » Mais bientôt il reprit courage, et, feignant d'avoir eu une apparition de l'ange Gabriel, il s'écria : « Réjouissez-vous; Dieu nous envoie du secours. » En même temps il monta à cheval, et prenant une poignée de sable, il la jeta contre le visage des idolâtres, et dit : « Que leurs faces soient confondues! » Aussitôt les soldats firent un dernier effort; les Mekkois prirent la fuite, et la bataille fut gagnée.

Ce succès fit la plus grande impression sur les musulmans, et ils se crurent dès lors invincibles. Mahomet, pour rabaisser leur orgueil, dit que la victoire qu'ils venaient de remporter n'était pas l'ouvrage des hommes, mais celui de Dieu; il prétendit avoir vu au milieu de l'action une légion d'anges conduits par l'archange Gabriel. A l'égard des prisonniers, il se les fit amener les mains liées derrière le dos, et fit couper la tête à ceux qui s'étaient fait remarquer par leur esprit d'opposition. Le reste fut soumis à une forte rançon. Parmi les derniers était son oncle Abbas, dont les descendants régnèrent plus tard à Bagdad.

auvée pendant le combat, le
asion du partage qui en fut
lation divine, et la question
t cinquième partie du butin devait être mise à part pour Dieu et son prophète; un autre cinquième était réservé pour les parents du prophète, pour les orphelins et pour les pauvres de la communauté; tout le reste était abandonné aux soldats, les cavaliers recevant le triple des fantassins. On rapporte que, dans cette occasion, quelques guerriers s'étant plaints de la part qui leur était faite, Mahomet y suppléa sur sa propre part.

Le nom du prophète se répandit plus que jamais chez les Arabes. Mahomet avait adopté l'adroite politique d'accueillir tous ceux qui se présentaient. Qu'on fût nouvellement attaché à sa cause, et qu'on eût figuré parmi ses plus anciens disciples, tous étaient traités sur le même pied. Quant à ceux qui refusaient de se convertir, ils étaient soumis au tribut. On était alors vers le milieu de la seconde année de l'hégire : ce que cette année offrit de plus remarquable, ce fut l'expulsion des juifs de Médine. Depuis quelque temps, Mahomet voyait avec ombrage la présence des juifs au centre même de sa puissance. Tant qu'il avait espéré les attirer à sa religion, il avait usé de ménagements envers eux. Dans cette vue, il avait introduit dans le nouveau culte diverses dispositions qui étaient de nature à leur plaire. Leur éloignement pour l'islamisme allant toujours croissant, il se trouva dans une situation difficile. Il ne pouvait employer envers eux les mêmes raisonnements qu'envers les idolâtres; s'il se prévalait de la grande idée d'un Dieu unique, créateur de toutes choses, les juifs répondaient qu'eux aussi croyaient à un seul Dieu, et qu'ils avaient l'avantage de citer en leur faveur une longue suite de patriarches et de prophètes. Mahomet profita d'une dispute qui survint dans Médine pour s'en débarrasser. Ils

partirent au nombre de s
dans les contrées voisines
marquer par son oppositi

Cependant les idolâtres d[illegible] de laver l'affront qu'ils avaient reçu. La troisième année de l'hégire (624-625 de J.-C.), ils mirent trois mille hommes sur pied, et s'avancèrent vers Médine. L'armée était commandée par Abou-Sofian, le même dont le fils, appelé Moavia, devint khalife dans la suite. Il était accompagné par les femmes dont les fils, les frères ou les maris avaient péri au combat de Bedr. On les voyait montées sur des chameaux, un tambour à la main, et cherchant, par leurs cris et le bruit qu'elles faisaient, à exciter la fureur des combattants. A l'approche d'une troupe si formidable, Mahomet se mit en mouvement avec sept cents hommes. L'action eut lieu à quelque distance de Médine, dans le voisinage du mont Ohod. Au premier choc, les idolâtres furent repoussés; mais les musulmans s'étant mis à leur poursuite, la cavalerie mekkoise, par un mouvement habile, les prit en flanc et jeta parmi eux le désordre. Un grand nombre perdirent la vie. Le prophète lui-même fut renversé de cheval, et, malgré la cotte de mailles qui protégeait toute sa personne, il eut le visage meurtri. Omar et Abou-Bekr furent aussi blessés.

Le désordre fut tel qu'il paraissait sans remède : Mahomet pourtant conservait tout son sang-froid. Pendant qu'on le pansait, il disait : « Oh! comment pourront prospérer les hommes qui ensanglantent ainsi le visage de leur prophète? » Un idolâtre s'étant avancé pour le tuer, il prit la lance d'un des siens, et le renversa à ses pieds. A la fin, les Mekkois, croyant leur honneur vengé, prirent le parti de la retraite. Mais ce ne fut pas sans avoir commis d'horribles cruautés sur les cadavres de leurs ennemis vaincus. Les femmes surtout se montrèrent impitoyables.

nsible à cet échec. Voulant rapprochement, il leur fit ıbat précédent, accordé, ıe à un certain nombre de prisonniers. Soixante-dix idolâtres avaient obtenu la liberté, et dans le nouveau combat soixante-dix musulmans avaient perdu la vie; à l'en croire, il y avait là un avertissement du ciel. Les deux partis poursuivirent donc avec une nouvelle fureur leurs aggressions réciproques; le désordre devint si grand que l'Arabie presque entière ne présentait plus qu'un vaste champ de pillage et de massacre.

La nouvelle religion ne laissait pas de faire des progrès; mais il restait encore à Mahomet une attaque à soutenir. Les juifs, envers qui il s'était montré implacable, parvinrent à faire reprendre les armes aux idolâtres de La Mekke et à leurs alliés. A un signal donné, dix mille hommes s'avancèrent vers Médine, jurant, suivant une expression arabe, de décocher tous leurs traits contre l'ennemi commun. Mahomet, rendu plus prudent par l'échec qu'il avait essuyé, attendit les Mekkois dans Médine. Il fit plus : profitant d'un conseil que lui avait donné un de ses disciples, Persan d'origine, il fit entourer la ville d'un fossé. Trois mille guerriers étaient rangés sous son étendard. En vain les idolâtres essayèrent de se frayer un passage; tous ceux qui s'avancèrent furent tués. Bientôt la discorde se mit dans leurs rangs, et ils se dispersèrent. Mahomet, les voyant partis, s'écria : « Jusqu'ici ils venaient nous attaquer; désormais c'est nous qui irons les chercher. »

Mais avant tout il voulut se venger des juifs, auteurs de cette guerre. Sans donner aux siens le temps d'achever leurs préparatifs, il partit le jour même, et se porta contre la tribu de Koraydha. Ayant trouvé les juifs enfermés au nombre de sept cents hommes dans un château fort, il les força d'ouvrir leurs portes, et les mit tous à mort. Les

femmes et les enfant seuls [redacted] à l'esclavage. Dans le but[redacted] l'on remarquait trois cent[redacted] cents piques, objets précieu[redacted] pas de fabriques d'armes. Mahomet réserva les armes ainsi que les chevaux pour la foule toujours croissante de ses prosélytes; il donna même sa part de butin en échange pour s'en procurer d'autres. Voici en quels termes il rend compte de cette expédition dans le Coran : « Vous avez tué une partie des habitants; vous avez fait l'autre prisonnière; vous avez hérité de leurs terres et de leurs habitations. Dieu est puissant en toutes choses. »

A partir de cet instant, Mahomet fut le prince le plus puissant de l'Arabie. Les Mekkois n'étaient plus assez forts pour l'inquiéter. D'ailleurs son caractère de prophète faisait de lui un personnage à part. A l'abri de toute attaque sérieuse, il porta ses vues plus haut; il eut moins recours au poignard et à la trahison; mais aussi ses autres passions, qui avaient été jusque-là amorties par l'état de gêne où il se trouvait réduit, commencèrent à se moins contraindre. Il était alors âgé de cinquante-huit années lunaires; il avait plusieurs femmes, et en épousait chaque jour de nouvelles; mais telle était l'ardeur de son tempérament que rien ne pouvait le satisfaire.

Ainsi s'écoulèrent les cinq premières années de l'hégire. Au commencement de l'année suivante (627-628 de J.-C.), les musulmans firent quelques incursions sur le territoire des idolâtres. C'étaient encore de petites attaques, des embuscades, des surprises. Les soldats traversaient en tous sens le nord de l'Arabie; on les voyait presque à la fois sur les bords de la mer Rouge, vers les côtes du golfe Persique et jusqu'aux environs de la mer Morte. Mahomet y trouvait l'avantage de s'enrichir de butin et de tenir ses guerriers en haleine.

ne pensée qu'il nourrissait
uguer La Mekke, sa patrie.
humiliations qu'il y avait
de reparaître sur ce même
théâtre avec tout l'éclat de sa nouvelle puissance. Mais, craignant de s'aliéner les esprits, il chercha à donner à son entreprise un caractère religieux, et proclama que son unique but était d'aller rendre hommage à l'Éternel dans le lieu que Dieu lui-même avait choisi pour son sanctuaire de prédilection. Quatorze cents hommes armés de l'épée et de la lance se mirent en marche, précédés de soixante-dix chameaux destinés au sacrifice et ornés de festons et de guirlandes. A leur suite marchait une multitude de nomades sans ordres. Mais quand on fut arrivé près de La Mekke, on trouva tous les passages fermés. Les idolâtres occupaient les montagnes et les défilés, et paraissaient disposés à en venir aux dernières extrémités. Mahomet, dont la politique était d'éviter l'effusion du sang, fut obligé de consentir à un accommodement : il fut convenu que pour cette fois le prophète n'entrerait pas dans la ville, mais qu'il pourrait revenir l'année suivante, et que tous les musulmans auraient la faculté de visiter la Kaaba, pourvu qu'ils se présentassent n'ayant que l'épée au côté.

Mahomet, à son retour à Médine, pensa qu'il pouvait désormais traiter d'égal à égal avec les plus grands potentats. Voulant donner encore à cette démarche un caractère religieux, il prit pour motif d'inviter les rois et les puissants de la terre à embrasser le culte du vrai Dieu. Ce fut en cette occasion qu'afin d'imprimer plus d'autorité à ses paroles, il fit pour la première fois usage d'un cachet d'argent sur lequel on lisait les mots : *Mahomet, apôtre de Dieu.*

Le premier souverain auquel il s'adressa fut Cosroès-Parviz, qui régnait sur la Perse. La lettre qu'il lui écrivit commençait ainsi : « Au nom du Dieu clément et miséri-

cordieux : Mahomet, fils
Cosroès, roi de Perse, sal
faire lire la lettre, fut ch
d'une position si inférieure p
plus loin, il la déchira. A cette nouvelle, Mahomet s'écria : « Qu'ainsi son royaume soit déchiré! » ce qui ne tarda pas à se vérifier.

Mahomet écrivit aussi à Héraclius, empereur de Constantinople. La lettre commençait ainsi : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : Mahomet, fils d'Abd-Allah, apôtre de Dieu, à Héraclius, empereur des Romains, salut. La paix soit sur celui qui suit la droite voie; je t'invite à embrasser l'islamisme, » Héraclius se trouvait alors dans ses États de Syrie, occupé de la guerre qu'il soutenait contre la Perse. Il reçut le député avec honneur, et mit la lettre sur le chevet de son lit; mais il ne donna aucune suite à l'invitation.

Un heureux hasard nous a conservé l'original de la lettre que Mahomet adressa au personnage qui gouvernait l'Égypte au nom d'Héraclius. Ce gouverneur était un Égyptien de naissance qu'on appelait Makaukès. La lettre qui lui fut adressée est écrite sur parchemin, et au bas elle porte une empreinte de cachet. Comme elle donne une idée parfaite de la position que Mahomet avait prise à l'égard de la chrétienté, nous croyons devoir la reproduire en entier : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux. De la part de Mahomet, le serviteur de Dieu et son apôtre, à Al-Makaukès, le chef des Coptes, salut à quiconque suit la droite voie. Or donc, je viens t'inviter à embrasser la foi de l'islam; adopte cette croyance, et outre la paix, tu recevras de Dieu le double de ta bonne action. Que si tu détournes la tête, sache que tu te rends responsable de la faute que commettront les Coptes. O peuples des Écritures (les chrétiens qui jadis reçurent l'Évangile), accueillez une doctrine

[redacted]ons et nous. Nous n'ado-
ns pas d'associé (à la dif-
rent trois dieux ou trois
personnes); aucun d'entre nous ne subordonne sa foi à la foi d'un autre de préférence aux ordres d'Allah (1). Si les Coptes se refusent à mon appel, dis-leur : Vous êtes témoins que, quant à nous, nous sommes musulmans (c'est-à-dire soumis à l'unique volonté de Dieu) (2). » Le gouverneur de l'Égypte était, comme la plupart de ses subordonnés, livré à l'hérésie d'Eutychès, et il ne rendait qu'une obéissance implicite à l'empereur de Constantinople. Il n'embrassa pas la nouvelle religion ; mais, pour se maintenir dans de bons rapports avec Mahomet, il lui envoya en présent deux jeunes filles chrétiennes très-belles, une coupe d'albâtre, une mule blanche, un âne blanc, du miel, des robes de fin lin et une somme d'argent.

Mahomet écrivit successivement aux princes et aux seigneurs de l'Arabie et des contrées voisines. Parmi ces princes, il y en avait de chrétiens, de juifs et d'idolâtres. Les uns se firent musulmans; d'autres consentirent à payer tribut ; quelques-uns reçurent les députés avec mépris.

Pendant ce temps, Mahomet achevait de se faire reconnaître par les peuplades qui avaient jusque-là conservé leur indépendance. La plus puissante de toutes était celle des juifs établis à Khaïbar, nom d'une forteresse bâtie sur une haute montagne, à six journées de Médine, entre l'orient et le septentrion. Le pays produisait abondamment des dattes et des grains. Les juifs qui l'occupaient

(1) Mahomet, dans le Coran, sourate IX, verset 30 et 31, reproche aux juifs de dire qu'Esdras est fils de Dieu, et aux chrétiens de prendre leurs docteurs et leurs moines pour des guides infaillibles. Probablement Mahomet fait ici allusion aux canons des conciles.

(2) Cette lettre a été publiée par M. Belin, dans le *Journal Asiatique* du mois de décembre, 1854, pag. 482 et suiv.

s'étaient accrus de la plu
avaient été chassés par M
Ils avaient à leur tête un
nouvelle du danger qui les
faire leurs préparatifs, et, dévastant tout le plat pays, ils s'enfermèrent dans la forteresse.

Mais Mahomet arriva plus tôt qu'ils n'avaient cru. Son armée se montait à quatorze cents fantassins et à deux cents cavaliers. Il commença par s'emparer des petits châteaux qui couvraient la campagne; ensuite, se tournant contre Khaïbar, il se mit à faire un siége en règle. Ce fut là que, pour la première fois, il fit usage de béliers et des autres machines de guerre employées à cette époque. Les juifs, qui n'espéraient pas de quartier, opposèrent la plus vive résistance. En vain le Prophète se mit à la tête des combattants; en vain Abou-Bekr et Omar prirent successivement l'étendard de l'armée : tous les efforts furent repoussés. Le lendemain, l'étendard fut remis à Ali, et celui-ci s'avança vers la forteresse. Ali ne rencontra pas d'abord d'obstacle; mais lorsqu'il fut arrivé sur les remparts, il vit venir devant lui un géant appelé Marhab, fameux par la vigueur de son bras. Les deux guerriers en vinrent aux mains, et Ali, plus adroit ou plus heureux, fendit la tête à son adversaire. Aussitôt les juifs prirent la fuite, et la place fut occupée. Mahomet, pour tirer parti de l'habileté de cette tribu de juifs dans les travaux de l'agriculture, les laissa dans la jouissance de leurs biens et ne se réserva que la moitié des fruits. Il stipula cependant qu'on pourrait, quand on le voudrait, les chasser du pays, à la charge de leur donner d'autres terres en échange.

On procéda ensuite au partage du butin, qui jamais n'avait été si considérable. Outre d'immenses approvisionnements de dattes, d'huile, de miel, d'orge, on y re-

[redacted] de moutons, de bœufs, de [redacted] aussi beaucoup de bijoux, [redacted] neaux, pendants d'oreille. La moitié fut mise à part pour les frais du pèlerinage que l'armée se proposait bientôt de faire; l'autre moitié fut distribuée aux soldats.

Mahomet n'aurait eu qu'à s'applaudir de cette expédition s'il n'y avait trouvé une cause prochaine de sa mort. Dans un des châteaux qui tombèrent en son pouvoir était une sœur de Marhab, nommée Zeynab. Cette femme, brûlant de venger la mort de son frère, imagina de mettre du poison sur une épaule de mouton qui devait être servie devant le Prophète. Au premier morceau que Mahomet avala, il sentit les effets du poison, et, le rejetant, il s'écria : « Ce mouton m'avertit qu'il est empoisonné. » Mais déjà le venin avait pénétré dans ses entrailles, et les effets qu'il en éprouva abrégèrent sa vie.

Au retour de Mahomet à Médine eut lieu une aventure qui fit beaucoup de bruit. On a vu que le gouverneur d'Égypte avait envoyé à Mahomet deux jeunes filles d'une grande beauté. Une d'elles, appelée Marie, n'avait pas tardé à toucher le cœur du Prophète. La difficulté était de la voir en particulier. En effet, il n'avait pas de maison à lui. Chaque fois qu'il épousait une femme, il lui bâtissait une maison, et sa coutume était d'aller d'une maison à l'autre, ne passant jamais plus d'un jour dans la même. Il craignait, s'il laissait connaître son amour, de s'aliéner le cœur de ses femmes, d'autant plus qu'il avait déclaré dans le Coran que la fornication était un péché énorme et une méchante voie. Il profita d'un moment où une de ses femmes, nommée Hafsa et fille d'Omar, était absente, pour s'introduire chez elle avec Marie et obtenir ce qu'il désirait. Mais, tandis qu'ils étaient ensemble, Hafsa rentra. Qu'on juge de la colère de l'épouse offensée! En vain

Mahomet la pria de tenir
tant de ne plus rien faire
qua sa douleur aux autres
dale fut au comble. Alors Ma
séparant de toutes ses femmes, il ne vit plus que Marie; répudia Hafsa, et, se puis, craignant le ressentiment de ses deux beaux-pères, Abou-Bekr et Omar, il consentit à reprendre ses épouses. Mais, afin de prévenir toute scène semblable, il se fit accorder le droit de voir désormais toutes les femmes qu'il voudrait. Voici comment il parle à ses femmes dans le Coran, où se trouvent de longs détails sur cette aventure : « Si vous vous opposez au Prophète, sachez que le Seigneur s'est déclaré pour lui. Il ne tiendrait qu'à lui de vous répudier, et le Seigneur lui donnerait des épouses meilleures, de bonnes musulmanes, des femmes fidèles, obéissantes, dévotes, pieuses, qui pratiquent le jeûne et le pèlerinage. »

Quelque temps après, Marie, ayant accouché d'un garçon, Mahomet manifesta une joie d'autant plus vive, qu'il avait perdu ses autres fils, et qu'à l'âge où il était arrivé, il ne pouvait guère espérer d'en avoir d'autres. Il donna au nouveau-né le nom d'Ibrahim ou d'Abraham, et, le septième jour, suivant l'usage, il fit servir un festin où l'on mangea deux agneaux. Mais au bout d'un peu plus d'un an l'enfant mourut, et les ennemis de Mahomet lui donnèrent le sobriquet d'*Abtar*, c'est-à-dire d'homme sans queue.

Enfin le temps du pèlerinage de La Mekke arriva. Tout répondit à la grandeur de ce voyage. Les musulmans qui avaient accompagné Mahomet l'année précédente le suivirent encore; beaucoup d'autres s'y joignirent. A l'approche de cette multitude, beaucoup d'idolâtres ne voulurent pas être témoins de ce qu'ils regardaient comme une insulte à leurs divinités; ils s'enfermèrent dans leurs

es montagnes voisines. Les
plus grande dévotion la
ts. Mahomet fit les courses
carrée; et comme ses enne-
mis paraissaient croire que l'âge et les fatigues avaient affaibli sa santé, il affecta de montrer la vigueur de ses jeunes années. Les cérémonies du pèlerinage durèrent quatre jours, et se terminèrent par l'immolation des victimes. Dès que tout fut fini, Mahomet reprit le chemin de Médine.

Cette expédition eut des conséquences très-heureuses pour Mahomet. La Mekke, aux yeux des Arabes, était le lieu le plus saint de la terre; la Kaaba surtout passait pour l'édifice le plus vénérable de l'univers. Tant que les disciples de la nouvelle religion avaient été exclus de ce sacré théâtre, ils semblaient former une société à part. Une fois qu'ils eurent été admis à y satisfaire leur piété, beaucoup d'idolâtres, qui étaient jusque-là restés en suspens, ne craignirent plus de se déclarer pour eux. Plusieurs de ces prosélytes, surtout parmi les Mekkois, n'avaient en vue qu'une ambition mondaine. Ils voyaient leurs concitoyens divisés; ils voyaient que tout cédait sous l'ascendant du nouveau prophète; ils ne voulurent pas être des derniers à se donner à lui. Dans le nombre on remarquait Khaled, fils de Valid, et Amrou, fils d'Al-As. Khaled passait pour le premier homme de guerre de son temps, et c'est lui qui, au combat d'Ohod, avait mis le désordre parmi les musulmans. Amrou, au contraire, brillait par la prudence dans les conseils. Khaled et Amrou se distinguèrent beaucoup dans la suite. Le premier reçut de Mahomet, pour ses exploits, le titre d'*Épée de Dieu*, et conquit plus tard la Syrie; le second subjugua la Palestine et l'Égypte.

Mahomet, à son retour à Médine, s'occupa d'abord de

se venger de quelques insul
La principale de ses expéd
contre les Romains. Nous a
députés aux souverains étran
marquants pour les inviter à embrasser l'islamisme. Celui qu'il avait adressé au gouverneur romain de Bosra ayant été assassiné en route par les habitants de la ville de Mouta, au midi de la mer Morte, il fit partir une armée de trois mille hommes pour le venger. L'étendard du commandement fut remis à Zéyd, ancien esclave de Mahomet, et, en cas de mort de la part de celui-ci, l'étendard devait passer à Djafar, frère d'Ali, puis de celui-ci à Abd-Allah; que si tous les trois étaient tués, les soldats auraient le droit de se nommer un chef. Arrivés près de Mouta, les musulmans apprirent que les Romains, réunis à des guerriers de race arabe, se préparaient à les recevoir. Quelques-uns proposèrent de retourner en arrière ou d'attendre qu'il fût venu des renforts. Mais Abd-Allah répondit : « Que risquons-nous? Si nous remportons la victoire, nous acquerons de la gloire et du butin; si nous mourons, nous serons admis aux délices du paradis. » Il fut résolu qu'on marcherait en avant.

Au premier choc, Zéyd tomba avec l'étendard. Djafar prit sa place, et, ayant eu la main droite coupée, il tint l'étendard de la main gauche. La main gauche ayant été aussi coupée, il embrassa l'étendard et le tint droit contre sa poitrine jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups. Abd-Allah prit le drapeau et se fit aussi tuer. Alors le commandement fut déféré à Khaled, fils de Valid, qui continua la lutte. La nuit seule sépara les combattants. Le lendemain, les Romains, épouvantés, se retirèrent, et Khaled ramena l'armée à Médine.

Ce fut peu de temps après que La Mekke fut subjuguée. Il avait été convenu dans le dernier traité qu'il y aurait paix

[redacted], ainsi qu'entre leurs alliés [redacted] guerre s'étant élevée entre [redacted] et des alliés des Mekkois, [redacted] querelle. Mahomet regarda la trêve comme rompue et fit des préparatifs de guerre. En vain les Mekkois, qui reconnaissaient leur infériorité, recoururent à tous les moyens pour l'apaiser. Il se mit en marche avec dix mille hommes armés de pied en cap. Pour inspirer plus de terreur, il fit publier que, pendant trois jours, la Kaaba serait dépouillée de son droit d'asile, et que tout idolâtre qui serait pris les armes à la main serait mis à mort. Mais en même temps il ordonna à ses généraux de ne rien épargner pour éviter l'effusion du sang et de respecter la foule sans armes.

Ses instructions ne furent pas suivies. A peine Khaled fut-il entré dans la ville que, rencontrant quelque résistance, il fit main basse sur tous ceux qui se trouvèrent sur son passage. Mahomet fut très-contrarié de cet incident. Pour lui, il se borna à prononcer la mort de quelques Mekkois qui jadis lui avaient fait une opposition acharnée. Le nombre s'en montait à dix, d'autres disent à dix-sept, y compris quelques femmes. Tous ceux d'ailleurs qui manifestèrent quelque repentir obtinrent leur pardon. Il y en eut même qui dans la suite se firent remarquer par leur dévouement et reçurent des commandements importants.

Malgré le tumulte des armes, l'entrée de Mahomet eut encore un caractère religieux. Il s'était revêtu de l'habit de pèlerin, et s'avança en récitant d'un ton solennel des paroles qu'il se fait adresser par Dieu dans le Coran, paroles qui depuis ont été marquées sur les drapeaux et les étendards des musulmans : « Assurément, nous t'avons accordé une victoire illustre; Dieu t'a pardonné tes péchés passés et futurs, afin d'accomplir sa grâce sur toi, de te diriger dans la voie droite et de t'aider d'un puissant se-

cours. C'est lui qui a fait desc
lité dans le cœur des fidèles,
foi nouvelle. A Dieu appart
et de la terre, etc. »

Son premier soin fut de visiter la Kaaba et de réciter dans les lieux saints les prières d'usage. Ensuite, voulant faire disparaître jusqu'à la dernière trace du culte de ses ancêtres, il abattit les idoles qui entouraient la Maison carrée. La plus grande de toutes portait le nom d'Hobal; on l'avait apportée de Syrie, et on lui attribuait la faculté de faire descendre la pluie du ciel. C'était une statue de pierre rouge, sous la forme d'un vénérable vieillard portant une longue barbe; comme elle avait perdu la main droite, on lui en fit une d'or. Mahomet s'approcha successivement de chacune de ces divinités, et, les touchant avec la baguette qu'il tenait dans la main, il disait : « La vérité est venue; que le mensonge disparaisse! » En même temps on les mettait en pièces. Dans leur ardeur iconoclaste, les musulmans n'épargnèrent pas les statues d'Abraham et d'Ismaël, qu'ils regardaient comme les fondateurs de la Maison carrée.

Après cette exécution, Mahomet assembla les habitants et se fit prêter serment de fidélité. Il en prêta un aussi, s'engageant à établir une administration plus régulière que par le passé et à protéger les faibles contre les forts. Tout cela fut fait avec un tel air de dignité, que la foule, dans son étonnement, se disait : « Non, jamais nous n'avons vu de personnage qui montrât plus de grandeur et de majesté. » On respecta pour le moment les croyances de chacun; tous ceux qui demandaient un délai pour embrasser l'islamisme l'obtenaient. Les chefs seuls, entre autres Abou-Sofian, furent contraints de se faire musulmans.

Pendant ce temps, les soldats s'étaient répandus dans les

[redacted]oles et soumettant le pays. [redacted]village, avait sa divinité par- [redacted]nt plusieurs jours; mais presque nulle part le peuple ne prit la défense de ses dieux. Deux ou trois tribus seulement annoncèrent l'intention d'opposer de la résistance. Il est vrai que dans le nombre étaient les habitants de la ville de Thayef, où Mahomet, lorsqu'il était persécuté par ses compatriotes, avait cherché un refuge, et où il n'avait rencontré aucune sympathie. A cette nouvelle, Mahomet se hâta de mettre ordre aux affaires de La Mekke et de marcher avec toutes ses forces.

Le pays vers lequel se dirigeaient les musulmans est situé à l'orient de la Mekke. Le climat en est sain et la terre fertile. On y trouve des vignes et des palmiers. C'est de là que La Mekke, dont le sol est aride, tire ses fruits. Mahomet, outre les dix mille guerriers qu'il avait amenés de Médine, conduisait deux mille Mekkois qui avaient demandé à le suivre. L'armée idolâtre ne se composait que de quatre mille hommes; mais c'étaient des hommes aguerris et décidés à opposer la plus vive résistance. Les idolâtres s'étaient postés à l'extrémité d'une vaste plaine, dans un lieu appelé Honéin. Les musulmans, reçus à coups de flèches, ne purent parvenir à s'ouvrir un passage. Comme ils montraient de l'hésitation, les idolâtres, qui étaient venus de la Mekke, crurent l'occasion favorable pour manifester leurs véritables sentiments. L'un disait : « Enfin l'enchantement va cesser. » Un autre disait : « Par Dieu! l'idolâtrie a le dessus. » Sur ces entrefaites, l'armée ennemie ayant fait une attaque à propos, les musulmans furent mis en désordre.

Pendant ce temps, Mahomet se trouvait sur un lieu élevé, occupé à examiner le combat. Quand il vit le désordre des siens, il se mit à leur crier : « A moi! à moi!

musulmans. Je suis l'apôt
perdait dans les airs, et l
Bientôt l'ennemi s'avança
n'avait auprès de sa personne que quelques amis fidèles, entre autres Abou-Bekr, Omar, Ali et son oncle Abbas, qui, depuis quelque temps, était un de ses plus fervents disciples. Dans cette extrémité, il manifesta le dessein de se jeter au milieu des idolâtres pour y chercher une mort honorable. Ses amis eurent beaucoup de peine à le retenir et à empêcher sa mule d'avancer. Cependant il criait : « Je suis le prophète qui ne ment pas ; ô Dieu, fais descendre ton secours. » A la fin, son oncle Abbas, qui avait une voix retentissante, fit un appel aux vieux compagnons de Mahomet, à ceux qui l'avaient toujours suivi dans sa bonne et sa mauvaise fortune, et les fuyards s'arrêtèrent. Ceux qui étaient les plus proches accoururent, disant : « Nous voici. » Les autres revinrent successivement ; le combat se rétablit. Les idolâtres, entraînés par leur ardeur, avaient rompu leurs rangs et se défendaient avec peine. Mahomet, recourant au moyen qui lui avait déjà réussi, ramassa une poignée de terre, et, la leur jetant au visage, il s'écria : « Que leurs faces soient confondues ! » A cette vue, ses soldats font un nouvel effort ; les idolâtres, pressés de toutes parts, lâchent le pied, et la bataille est gagnée.

Il restait à subjuguer la ville de Thayef, qui dominait la campagne. Comme cette ville était entourée de murs et très-forte, Mahomet eut recours à un corps de quatre cents hommes venus des frontières du Yémen, et qui avaient une grande réputation d'habileté dans l'art des siéges (1). On construisit des béliers et d'autres engins alors en usage ; plusieurs assauts furent donnés. Mais les

(1) *Vie de Mahomet*, par Ibn-Hescham, pag. 869 et 872.

stance opiniâtre; la ville ne
, lorsque, toutes les popula-
l'islamisme, elle se trouva
compl[illegible] isolée.

Malgré cet échec, cette expédition tourna encore à l'avantage de la nouvelle religion. Dans le cours de cette guerre, les musulmans avaient fait six mille idolâtres prisonniers, et, d'après la coutume asiatique, ces captifs étaient la propriété de ceux qui s'en étaient emparés. Les alliés de la ville de Thayef firent dire à Mahomet que si on voulait mettre en liberté leurs compatriotes, ils se soumettraient sur-le-champ. A cette nouvelle, Mahomet assembla ses soldats, et de leur consentement renvoya les captifs.

On procéda ensuite au partage du butin. On y remarquait vingt-quatre mille chameaux, plus de quarante mille brebis et quatre mille onces d'argent. Mahomet profita de cette occasion pour achever de s'attacher ceux d'entre les Arabes qui paraissaient conserver de l'inclination pour l'idolâtrie. Aux uns il donna, outre leur part de butin, cent chameaux et quelques onces d'argent; aux autres cinquante chameaux, chacun suivant son rang et le rôle qu'il était en état de jouer.

Mahomet, selon son usage, rapporta tout l'honneur de cette expédition au bras du Seigneur. Il s'exprime ainsi dans le Coran : « Dieu vous a secourus en plusieurs occasions, particulièrement à la journée de Honéin; il y fit descendre des légions d'anges que vous ne voyiez pas, et il punit les infidèles. »

Dès que tout fut terminé, il rentra dans La Mekke, où il alla faire sa prière à la Kaaba ; après quoi il reprit le chemin de Médine. Son arrivée dans cette ville eut l'air d'un triomphe. La joie de le revoir fut d'autant plus grande, qu'on avait craint qu'une fois maître des lieux où

il avait reçu le jour, il ne [redacted] puissance.

Ce fut ainsi que se termi[redacted] gire. La neuvième (630-631 de J.-C.) devint [redacted] par l'affluence des ambassadeurs qui vinrent de toutes les provinces de l'Arabie pour féliciter Mahomet sur ses victoires. Aussi fut-elle appelée l'*année des ambassades*. Les auteurs arabes en comparent le nombre aux dattes qui tombent dans l'automne. Mahomet y fait allusion dans son Coran, quand il dit : « Lorsque la victoire fut venue, les peuples entrèrent en foule dans la religion. » Cette affluence n'avait rien d'étonnant. Tant que La Mekke conserva les anciennes croyances du pays, la plupart des tribus continuèrent à voir en elle un centre et un point de ralliement. Cette ville ayant subi le joug, l'idolâtrie n'eut plus d'asile et il ne restait plus qu'à se soumettre. Mahomet reçut les députés avec beaucoup de dignité; il eut pour chacun les égards qui leur étaient dus. Parmi les tribus qui firent leur soumission, quelques-unes étaient chrétiennes.

Toutes les circonstances souriaient à l'ambition de Mahomet. A la suite des troubles qui avaient affaibli le royaume de Perse, les provinces de l'Arabie qui reconnaissaient l'autorité du grand roi avaient secoué le joug, et le lieutenant de Cosroès s'était fait musulman. Il en avait été de même des provinces que les rois de l'Abyssinie avaient longtemps possédées dans la partie sud-ouest de la presqu'île. Les Romains seuls, grâce aux victoires récentes d'Héraclius, conservaient leur ascendant.

Mahomet résolut de faire un essai de sa puissance sur les possessions romaines de l'Arabie Pétrée. Il avait entendu dire que les Romains, jaloux des progrès qu'il faisait chaque jour, avaient l'intention de l'attaquer : il voulut les prévenir. Ses préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise. Contre son habitude, il annonça d'avance son

[redacted]at de porter les armes re-
[redacted]compagner. On était alors
[redacted] il faisait encore chaud et
[redacted]ient à la récolte des dattes,
plusieurs de ses soldats manifestèrent de la répugnance. Ceux surtout qui avaient jusque-là persisté dans l'idolâtrie montraient de l'opiniâtreté. Tous commençaient d'ailleurs à se lasser de ces guerres continuelles. Mahomet n'eut aucun égard aux remontrances. A ceux qui disaient qu'il faisait chaud, il répondit qu'il ferait encore plus chaud dans le feu de l'enfer; aux autres il représentait que Dieu était assez puissant pour les dédommager de la perte de leurs récoltes. Il fut secondé dans cette occasion par les principaux de ses compagnons. Abou-Bekr, qui continuait à faire le commerce pour subvenir à son existence, donna tout ce qu'il possédait; Omar en céda la moitié; Otsman donna trois cents chameaux et mille pièces d'or; ce fut ainsi que Mahomet parvint a réunir sous ses drapeaux vingt-mille fantassins et dix mille cavaliers : c'était peut-être la plus forte armée que l'Arabie eût jamais mise sur pied.

Les musulmans eurent en route de grandes difficultés à surmonter. La terre n'offrait partout qu'un sol desséché; les chameaux manquaient de fourrages; beaucoup de soldats restaient sur les chemins. L'armée eut à traverser dans sa marche le pays des anciens Temoudites, qui s'étaient fait une grande réputation de richesse et d'impiété, et que, suivant la tradition, un ange venu du ciel fit un jour tous périr. Le fait est que, d'après les relations arabes, le pays qui est situé à quelques journées au nord de Médine offre encore des traces d'une riche culture, et qu'ainsi qu'à Pétra on reconnaît des vestiges d'anciennes habitations (1). Mahomet vit là une occasion pour frapper l'imagi-

(1) Il est à regretter que jusqu'ici aucun Européen n'ait exploré cette contrée.

nation de ses guerriers, et
un peuple incrédule. Il l
nées, les champs délaissés
tombaient dans l'infidélité.

Enfin l'armée arriva au lieu de sa destination. Ce lieu s'appelle Tebouk, et sa situation est à mi-chemin de Médine et de Damas, non loin des rives de la mer Morte. Comme aucun ennemi ne se présenta, Mahomet, après avoir fait rafraîchir ses soldats, reprit le chemin de Médine. On cite au nombre des peuples qui se soumirent à son autorité, les Arabes d'Aïla, à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, et ceux de quelques villes situées au centre de la presqu'île, au sud-est de la mer Morte.

Sur ces entrefaites, les habitants de Thayef, réduits à leurs propres forces, et continuellement harcelés par les musulmans du voisinage, offrirent d'embrasser l'islamisme, si on voulait leur laisser pendant un an l'exercice de leur ancien culte. Mahomet répondit que la vérité n'admettait pas de délai. Ils demandèrent que du moins on les dispensât de la prière; Mahomet répliqua qu'il n'y avait pas de religion sans prière. Ils se soumirent donc à la nouvelle religion. Alors Mahomet jugea que le temps était venu de ne plus se contraindre : il fit publier que les idolâtres qui ne s'étaient pas encore faits musulmans auraient un délai de quatre mois pour faire leurs réflexions; que, passé ce terme, on les exterminerait. Voici ce qu'on lit dans le Coran : « Déclaration de la part de Dieu et de son Prophète. Partout où vous trouverez des idolâtres, combattez-les, assiégez-les, tendez-leur des piéges. Mais s'ils se convertissent, s'ils font la prière, s'ils s'acquittent de l'aumône, vous devez les épargner. » Cette déclaration fut lue à La Mekke en présence du peuple, et il fut dit que désormais les musulmans seuls seraient admis aux cérémonies du pèlerinage.

ce Mahomet dans tous les
phe de son nom et de sa
ble, d'une ambition que
rien ne pouvait satisfaire, le voyait répandre à la fois ses émissaires dans l'Arabie Heureuse, dans l'Arabie Pétrée, sur les côtes du golfe Persique, et jusque parmi les tribus nomades établies dans la Mésopotamie. Aux uns il proposait d'embrasser l'islamisme, aux autres de payer le tribut; quelquefois il se présentait en ami, et offrait sa puissante médiation. Au reste, il ne sortait presque pas de Médine; il était sans cesse occupé à recevoir des députations et à en envoyer, et avait à régler le gouvernement de ses nouveaux États.

Enfin l'époque du pèlerinage arriva, et le Prophète voulut voir encore une fois sa ville natale. Ce pèlerinage se ressentit des immenses progrès qu'avait faits la nouvelle religion. Quatre-vingt-dix mille hommes, d'autres disent cent quatorze mille hommes, se disposèrent à accompagner le Prophète. Ses propres femmes le suivirent, enfermées dans des litières et montées sur des chameaux. Le nombre des victimes répondit à la multitude des pèlerins; une prodigieuse quantité de chameaux et de brebis s'avancèrent, couronnés de fleurs et ornés de guirlandes. On eût dit que toute l'Arabie était en mouvement. Comme ce pèlerinage fut le dernier que fit Mahomet, on le nomma le *pèlerinage d'adieu*. Nous dirons quelques mots des cérémonies qu'il y pratiqua, parce qu'elles ont servi de règle depuis.

On se trouvait alors dans l'année 632, aux approches du printemps. En vue d'une plus grande pureté, Mahomet, avant son départ, se lava tout le corps et s'oignit d'huile. Arrivé à La Mekke, il baisa avec respect la pierre noire qui est encastrée dans le mur de la Kaaba, et dans laquelle on suppose qu'est renfermé le pacte d'alliance

entre Dieu et les hommes
sage autour de la Maiso
courant légèrement, l
gravement et d'un pas ord
ville, il monta sur la colline de Safa, d'où, se tournant vers la Kaaba, il prononça à haute voix ces paroles : « Dieu est grand ; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. La puissance lui appartient. Louanges soient à lui ! » Après cela il se porta sur la colline de Merva, et y fit aussi une prière. Il visita successivement tous les lieux sacrés, notamment ceux qui avaient été marqués par le séjour d'Abraham et d'Ismaël. Quand il eut fini, il fit descendre du ciel ces paroles : « Maintenant les mécréants n'oseront plus attaquer votre religion ; ne les craignez plus ; c'est aujourd'hui que j'ai mis la dernière main à votre religion. » S'acquittant ensuite du sacrifice imposé à tous les pèlerins, il immola de sa main soixante-trois chameaux, nombre des années lunaires de son âge ; de plus, il donna la liberté à soixante-trois esclaves. Toutes les cérémonies étant terminées, il se disposa à retourner à Médine. Mais d'abord il fit deux réformes dont il est nécessaire de parler.

La première réforme eut pour objet le calendrier. Dans l'origine, l'année des Arabes se réglait sur le cours de la lune ; c'est la méthode la plus simple, la seule qui convînt à des populations nomades. Quoi de plus facile en effet que de reconnaître le commencement, le milieu et la fin des mois à l'aide des phases de la lune? Le soleil dans son cours a l'avantage de marquer les diverses saisons de l'année et de présider aux semailles et aux récoltes; mais que sont les semailles et les récoltes pour les nomades, qui ne sèment ni ne moissonnent? Ainsi, l'année des Arabes se composait de douze mois, de vingt-neuf ou de trente jours chacun, ce qui formait en tout trois cent cinquante-quatre jours. Le pèlerinage de La Mekke, qui avait

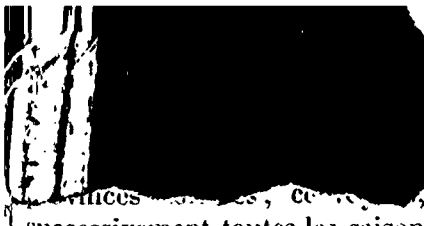

bait tantôt dans l'hiver, ekke fut un lieu de peu attira que les dévots des [illegible], dont l'époque parcourait successivement toutes les saisons de l'année, ne présenta que de légers inconvénients. Mais il n'en fut plus de même lorsque cette ville devint le centre d'un vaste commerce, et qu'à l'occasion du pèlerinage, des marchands s'y rendirent des contrées les plus éloignées. On sentit alors la nécessité de rendre le pèlerinage fixe et de choisir une saison qui rendrait les déplacements moins incommodes. Vers l'an 412 de l'ère chrétienne, l'époque du pèlerinage fut placée au printemps, et le calendrier primitif fut modifié en conséquence. Mahomet, pour qui le commerce n'était que d'un intérêt secondaire, supprima ce qui avait été fait par ses ancêtres, et l'époque du pèlerinage commença de nouveau à parcourir les diverses saisons de l'année.

Par la deuxième réforme, qui était une suite naturelle de la première, Mahomet abolit ce qu'on appelait *les mois sacrés*. Nous avons dit qu'avant Mahomet, lorsque l'Arabie était partagée entre une foule de tribus indépendantes et sans cesse en guerre les unes avec les autres, la nécessité avait fait établir quatre mois de repos général : c'était le seul moyen de communiquer ensemble. De ces quatre mois, trois étaient le mois même où se célébraient les cérémonies du pèlerinage, le mois qui précédait et le mois qui suivait : il n'en fallait pas moins pour donner aux pèlerins et aux marchands le temps de faire leurs dispositions. Quant au quatrième mois, qu'on appelait du nom de *redjeb*, il occupait une place intermédiaire parmi les autres mois de l'année; c'était afin d'apporter une interruption aux guerres trop longues. Mais à partir du nouveau calendrier il se présenta un inconvénient auquel on n'avait pas songé.

Les trois mois du pèlerin
sacrés; quand ils coïnci
de l'année lunaire, les c
tumé; mais s'ils tombaien
formaient une quantité en plus sur le nombre déterminé, ce qui gênait les Arabes dans leur humeur guerroyante. Les magistrats de La Mekke, pour satisfaire l'esprit entreprenant des nomades, décidèrent que, lorsque les mois du pèlerinage tomberaient sur des mois non sacrés, ils absorberaient le caractère sacré, à la place des anciens. Cette translation du caractère sacré de certains mois à d'autres mois fut appelée *nasy*, d'un mot arabe qui signifie *retard* et *remise*. L'année des Arabes étant redevenue purement lunaire, le *nasy* n'avait plus d'objet. Mahomet fit plus : se voyant maître du pays et ne reconnaissant plus d'autre autorité que la sienne, il déclara que le droit de défense était inhérent à la nature humaine, que d'ailleurs tous les mois étaient également bons pour combattre les ennemis de Dieu (1).

(1) Mahomet s'exprime ainsi dans le Coran, sourate, IX, versets 36 et suiv: « Le nombre des mois, dans l'opinion de Dieu, et suivant ce qui est marqué dans le livre divin, est de douze; c'est ce qui eut lieu au moment de la création des cieux et de la terre. Parmi ces mois il y en a quatre de sacrés; telle a été la règle établie; ne vous faites donc pas de tort à vous-mêmes en les violant. Néanmoins vous pouvez combattre les polythéistes en masse, lorsqu'ils vous combattront en masse, et sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent. Le *nasy* a été une modification imaginée par l'impiété et une cause d'égarement pour les mécréants; on l'admet une année et on se l'interdit une autre; sous prétexte de maintenir le nombre des mois sacrés, on permet une chose que Dieu a défendue. »

La double réforme dont il s'agit ici est une question sur laquelle on a été partagé jusqu'à ce jour. Cette question a été traitée successivement par Silvestre de Sacy (tome XLVIIIe du recueil des mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions, page 606 et suiv.); par M. Caussin de Perceval (*Journal asiatique* du mois d'avril, 1843, p. 342 et suiv. et *Essai sur l'Histoire des Arabes*, tome 1er, page 413); par Mahmoud-Effendi, astronome égyptien (*Journal asiatique* de Février 1858, page 109 et suiv.); enfin par M. Sprenger (*Journal asiatique d'Allemagne*, année 1859, pag. 134 et suiv.). Le résultat des recherches de M. Caussin de Perceval a été que l'année des Arabes avant les réformes de Mahomet était luni-solaire. Pour les trois autres savants, ils se

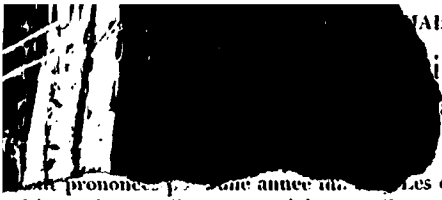

[redacted]in de Médine. Son crédit [redacted]ant, et il se trouvait au [redacted] prononcés [redacted] année [redacted] Les quatre mémoires sont remplis de faits curieux, et ils nous ont été tous utiles; mais aucun ne nous a paru contenir la solution désirée.

Ce qui fait la difficulté, c'est d'abord que le sujet est compliqué en lui-même, et que, de plus, les écrivains arabes qui auraient dû nous éclairer à ce sujet, sont embarrassés et même se contredisent. Il ne faut pas oublier que, l'islamisme une fois triomphant, les musulmans, qui n'étaient pas occupés de guerres et de conquêtes, n'eurent pendant longtemps plus d'autre pensée que les faits qui se rapportaient à l'établissement de leur religion. Tout ce qui avait un caractère profane s'éffaça de leur mémoire, et quoi de plus profane qu'une institution qui avait pris naissance au temps de l'idolâtrie? Néanmoins nous pensons qu'il n'est pas impossible de déterminer au juste en quoi consistaient les réformes de Mahomet. On va en juger.

Les juifs, qui dans l'origine avaient une année purement lunaire, firent de bonne heure usage de l'année luni-solaire. Cette année, qui commençait à l'*automne*, se composait de *douze* mois lunaires, et de plus d'un certain nombre de jours qui au bout de deux ou trois ans, formaient un treizième mois. Le commencement de cette année donna lieu chez eux à une fête solennelle; mais ils eurent de plus au printemps une fête importante, qui leur rappelait la sortie de l'Égypte et le passage de la mer Rouge. C'est la pâque, qui se célèbre encore tous les ans, au 15 du mois lunaire de nisan, lorsque la lune est dans son plein. On voit que l'année juive, à l'aide de l'intercalation, devient solaire, et que cependant elle conserve un caractère lunaire, en ce qui concerne la célébration de la pâque. Voilà à peu près ce que les magistrats de La Mekke établirent vers l'an 412 de notre ère en vue du pèlerinage, à l'exemple de ce qu'ils voyaient pratiquer par les juifs de Médine.

Ce qui prouve qu'à cette époque l'année fut rendue fixe, et que le commencement en fut placé à l'automne, ce sont les noms de certains mois qui sont attachés à une saison particulière. Le nom du mois de ramadhan, par exemple, signifie en arabe *forte chaleur*. Comment supposer que lorsque ce mois fut ainsi dénommé, il n'était pas enclavé dans l'été? Ces sortes de dénominations n'ont pas pu être mises en usage avant l'an 412, à une époque où l'année était entièrement lunaire; par la même raison, elles n'ont pas pu être imaginées postérieurement aux réformes de Mahomet. Si d'ailleurs toute autre trace de cette année luni-solaire s'est perdue, c'est que de bonne heure elle rencontra l'antipathie des nomades, à qui l'année lunaire seule convient.

Mais la fixation du pèlerinage au printemps était une mesure qui intéressait le commerce de La Mekke, et les magistrats de cette ville tinrent la main à ce qu'elle fût respectée. L'immolation des victimes, qui termine les cérémonies du pèlerinage, avait lieu, depuis un temps immémorial, le 10 du douzième mois de l'année lunaire. Il s'agissait de faire coïncider ce jour avec la pleine lune du mois de mars. Comme l'opération était délicate, du moins pour des hommes aussi arriérés, on nomma un fonctionnaire spécial, dont la tâche

plus haut degré de sa pui
qu'île arabique, il se dis

était d'indiquer d'avance le jour de l'[illegible] subséquente devait avoir lieu l'immolation des victimes, et de plus d'annoncer la place des mois sacrés. Ce fonctionnaire fut désigné par le titre de *nasy*, du mot arabe *nasy*, dont il a été parlé ; c'était aussi le titre que les juifs donnaient au chef de la communauté, lequel était chargé de fixer l'époque de la célébration de la pâque, preuve qu'en tout cela les Arabes n'avaient fait qu'imiter les juifs.

Mais en quoi consistait au juste la tâche respective du *nasy* chez les juifs et les Arabes? C'est surtout en cela, ce nous semble, qu'on s'est trompé jusqu'ici. Pour arriver à mettre l'année lunaire en rapport exact avec l'année solaire, les juifs adoptèrent le cycle de Méton, cycle qui était de dix-neuf ans, et qui permettait, au moyen de sept mois intercalaires, de faire coïncider dix-neuf années lunaires avec dix-neuf années solaires. Quand aux mois intercalaires, ils se plaçaient d'espace en espace, à la fin de l'année lunaire, pour laquelle ils formaient un treizième mois.

Les magistrats mekkois prirent une autre marche. Ils adoptèrent un cycle de vingt-quatre ans, avec neuf mois intercalaires, et l'intercalation se fit d'une manière toute différente. L'ordre des mois lunaires commençant par moharram et finissant par le mois du pèlerinage resta le même. Mais tandis que l'année des juifs commençait toujours par le même mois et que le mois intercalaire se trouvait comme en dehors, chez les Arabes, dans les années d'intercalation, le mois intercalaire, qui était censé former un treizième mois, était pris sur l'année suivante. Ainsi, tous les deux ou trois ans, l'année se composait de douze mois ordinaires et de plus du premier mois de l'année suivante. Cette année suivante n'avait plus que onze mois et elle se complétait à l'aide du premier mois de la troisième année; elle lui empruntait même deux ou trois ans après son deuxième mois, quand elle devenait intercalaire; ajoutons cependant que cette intercalation était une mesure isolée et qui n'avait d'effet que par rapport à la fête de l'immolation des victimes. Dans les usages de la vie ordinaire, l'année était purement lunaire ; les mois conservaient leur ordre et leur dénomination accoutumée, et au bout d'environ trente-trois ans ils avaient parcouru le cercle entier de l'année solaire. On comprend quel embarras avait dû résulter de là pour la fixation des mois sacrés et des mois non sacrés.

Mais plus cet arrangement est bizarre, plus il a besoin d'être prouvé. En fait, nous savons positivement qu'à La Mekke et à Médine, pendant les premières années de l'hégire, l'année ordinaire fut purement lunaire et sans intercalation ; nous savons de plus que dans les deux années 8e et 9e de l'hégire, qui précédèrent immédiatement les réformes de Mahomet, les cérémonies du pèlerinage tombèrent dans le onzième mois lunaire, et que, d'après l'ordre établi, elles tombèrent l'an 10 dans le douzième mois, qui était le mois normal. Mahomet eut donc raison, quand il rétablit l'année purement lunaire, de dire que la nouvelle année qui allait commencer, s'ouvrant par le mois de moharram, rentrerait dans l'ordre institué par Dieu même à la création du monde; c'est

[redacted] squ'il fut pris de la maladie [redacted] par, le Prophète n'avait pas cessé [redacted] poison. A son retour à Médine, les douleurs devinrent plus vives, à tel point qu'il lui semblait que les veines de son cœur allaient se rompre. Comme il était dans l'usage de visiter successivement ses

ce qui fit que ces réformes, qui auraient répugné à des populations sédentaires telles que les nôtres, furent adoptées sans réclamation par tous ses compatriotes. Nous citerons de plus le témoignage d'Abou-Maschar, astronome et astrologue du neuvième siècle de notre ère, le plus ancien des écrivains arabes qui ont traité de la matière, et celui de Massoudi, écrivain du dixième siècle, qui parait avoir copié Abou-Maschar. Le témoignage d'Abou-Maschar se trouve dans le *Journal asiatique* du mois de février 1858, pag. 168 et suiv. et celui de Massoudi dans le tome VIIIe du *Recueil des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, p. 183.

Ce serait une erreur de croire que la discussion à laquelle nous venons de nous livrer, et que nous aurions pu étendre, est une simple affaire de curiosité. On s'est occupé de bonne heure chez les chrétiens de construire des tables de concordance entre les années lunaires et les années solaires à dater de l'hégire. Dans ces tables, il n'y a pas de difficulté pour la concordance à partir des réformes de Mahomet, l'an 10 de l'hégire; mais pour les années qui précèdent, suivant qu'on se prononce pour l'année purement lunaire ou pour l'année luni-solaire, il peut y avoir dans les dates une différence de quelques mois. Le résultat de cette discussion est que les tables qui ont été imprimées chez les chrétiens sont conformes aux faits, et qu'il n'y a pas lieu de les modifier.

Puisqu'il a été parlé de l'ère de l'hégire, disons-en quelques mots. L'hégire eut lieu dans le troisième mois de l'année lunaire, et les musulmans choisirent dès l'origine cet événement pour point de départ dans la supputation du temps; mais ils comptèrent par mois, et ils dirent *un mois après l'hégire, quinze mois après l'hégire, quarante-sept mois après l'hégire*. Au bout de dix-sept ans, cette méthode entrainant une foule d'embarras, le khalife Omar ordonna de compter par années. Seulement, par respect pour la parole de Mahomet, qui avait dit que le commencement de l'année au premier de moharram, était d'institution divine, il voulut que la première année de l'hégire, par une anticipation de plus de deux mois, commençât aussi au 1er du premier mois de l'année lunaire.

Les nations musulmanes eurent de bonne heure des almanachs et des calendriers, où le commencement de chaque mois est marqué d'avance. Mais dans la pratique on a conservé l'usage des nomades, usage qui existait à La Mekke avant Mahomet et qui s'y est maintenu depuis. Le mois commence lorsqu'on aperçoit la lune du mois; si le ciel est couvert, il peut y avoir un retard de quelques jours. Dans les livres d'histoire, si l'auteur n'a pas indiqué le jour de la semaine, on peut être incertain.

femmes, et de leur donner à [redacted] sembla, et, obligé de chois[redacted] sion de coucher dans la ma[redacted] en qui il avait plus de confian[redacted] si l'excès de la douleur lui arrachait quelque aveu imprudent, Ayescha ne manquerait pas d'en garder le secret. On était au mercredi 29 du mois de safar, an XIe de l'hégire, 26 mai de l'année 632 de J.-C.

Mahomet dut alors se trouver en proie aux peines morales les plus vives. Depuis quelque temps il s'était élevé en Arabie deux nouveaux imposteurs, qui, séduits par son exemple, s'étaient arrogé le caractère prophétique. L'un s'appelait Moseylama, et s'était établi dans la province du Yemamé, aux lieux mêmes où la secte des Wahhabites a plus tard pris naissance; l'autre, nommé Asvad, résidait dans le Yémen. Tous deux, dans ces temps d'ébranlement, s'étaient fait un grand nombre de partisans, et l'esprit d'égarement, semblable à un vaste incendie, menaçait de tout envahir : c'était attaquer Mahomet par ses propres armes. Aussi Mahomet n'eut plus de repos; il chercha à rallier les amis qu'il avait conservés dans ces contrées; ses mesures furent si bien prises, que la veille de sa mort, Asvad fut poignardé dans son palais; quant à Moseylama, il succomba peu de temps après.

Une autre source de souci pour Mahomet, c'était l'incertitude de ce qui arriverait après sa mort. Neuf siècles et demi auparavant, le Grand Alexandre avait passé par ces angoisses, et les mêmes peines étaient réservées, mille ans plus tard, à Cromwell. Entre les mains de qui passerait sa puissance? Que deviendrait la religion qu'il avait fondée? Il avait perdu tous ses fils en bas âge, et son gendre Ali, dont il avait éprouvé le courage et le dévouement, manquait de la prudence nécessaire dans des circonstances aussi critiques.

[redacted] us sage, qui était de se bor-
[redacted] eu; il semblait ne songer
[redacted] ffermir ses disciples, il af-
[redacted] parlait [redacted] nité. Il parlait sans cesse de Dieu et de la vie à venir. Un jour, ceux qui l'entouraient paraissant étonnés de ses souffrances, il leur dit : « Aucun prophète avant moi n'a éprouvé ce que j'éprouve; mais plus la douleur est vive, plus la récompense sera grande. » Une autre fois, il leur dit : « Le Seigneur a coutume de laisser à ses serviteurs le choix de ce monde ou celui de l'autre; moi, j'ai préféré ce qui est auprès de Dieu. » Le jeudi, second jour de sa maladie, se sentant un peu mieux, il voulut assister à la prière avec le peuple. On le porta à la mosquée, où il parla ainsi : « O hommes! si j'ai fait frapper injustement quelqu'un d'entre vous, voici mon dos; qu'il me traite comme je l'ai traité. Si j'ai déchiré la réputation de quelqu'un, qu'il déchire la mienne; si j'ai exigé à tort de l'argent, voici ma bourse. » Là-dessus un des assistants ayant réclamé trois drachmes, Mahomet les lui remit et dit : « J'aime mieux avoir à rougir en ce monde que dans l'autre. »

Enfin la maladie prenant un caractère plus grave, son esprit s'affaiblit. Un jour que plusieurs personnes étaient rassemblées auprès de lui, il demanda de l'encre et du papier pour écrire un nouveau Coran. » Je veux, dit-il, écrire un livre avec lequel on ne puisse plus errer après ma mort. » A ces mots, il s'éleva un violent tumulte dans la chambre; on se demanda si on n'avait pas déjà un Coran, et si ce livre ne devait pas suffire en cette vie et en l'autre. On en vint même aux disputes. Le bruit fut tel que Mahomet revint à lui. Alors, se hâtant de congédier les assistants, il dit : « Il n'est pas séant de se quereller ainsi en présence de l'apôtre de Dieu. » Dès ce moment il devint plus difficile de l'approcher. Ce qui suit ne nous est guère

55033

connu que par le témoign
cieuse et vindicative.

On rapporte que Mahom
d'eau dans lequel il trempait
pour se rafraîchir, en disant : « O mon Dieu! fortifiez-moi contre les terreurs de la mort. » Un moment avant de mourir, il tomba en défaillance ; ensuite, ouvrant les yeux, il dit : « O Dieu... oui, avec le concitoyen d'en haut. » Et il expira. On était alors au 12 de rebi premier (8 juin 632 de J. C.). Sa mission avait commencé à l'âge de quarante ans; il en avait demeuré encore à peu près treize à la Mekke, et dix autres années s'étaient écoulées depuis sa fuite à Médine.

Quand la nouvelle de sa mort se répandit dans la ville, un grand cri s'éleva. Le peuple prétendit qu'il n'était pas mort, mais qu'à l'exemple de Moïse et de Jésus, il avait été appelé à un entretien avec Dieu. « Comment serait-il mort, se disait-on, celui qui doit être notre témoin et notre médiateur au grand jour du jugement? » Au milieu des plus ardents se faisait remarquer Omar. Il parcourait la ville un sabre à la main, menaçant de tuer quiconque soutiendrait que le Prophète était mort. A la fin Abou-Bekr, qui n'avait pas perdu son calme ordinaire, parvint à faire comprendre, par divers passages du Coran, que Mahomet avait été soumis aux mêmes lois que les prophètes ses prédécesseurs, et le tumulte cessa.

Mais on se demanda qui lui succéderait. Les droits du sang appartenaient incontestablement à Ali ; mais Ali était dépourvu de l'art du commandement, et aucun des compagnons de Mahomet n'était placé dans les conditions nécessaires pour s'emparer de force de l'autorité. D'ailleurs le principal fondement du pouvoir de Mahomet était le caractère prophétique qu'il s'était attribué, et nul parmi ses compagnons ne songeait à le réclamer pour lui. Ce ne

tisme s'en mêlant, les par-
au même rang que Maho-
la noblesse de leur origine
et leur parenté avec le Prophète. De leur côté, les Médinois vantaient le zèle dont ils avaient fait preuve pour la nouvelle religion, et le secours décisif qu'ils avaient donné au Prophète lorsque celui-ci était menacé de manquer d'asile. Chaque parti voulait que le nouveau souverain fût pris dans son sein : les débats durèrent trois jours. Ce fut Omar qui y mit un terme en prenant tout à coup la main à Abou-Bekr et en lui jurant fidélité. Le mouvement fut imité par les assistants, et le calme se rétablit. Du reste, Abou-Bekr, qui ne pouvait pas se flatter d'entretenir comme Mahomet des rapports directs avec la Divinité, se contenta du titre de *khalife*, mot qui, en arabe, signifie *lieutenant* et *vicaire*.

On s'occupa alors de la sépulture du Prophète. Déjà le corps commençait à tomber en putréfaction. Mais un nouveau sujet de dispute survint. Les Mekkois voulaient que le corps de Mahomet fût transporté à la Mekke, sa patrie; quelques-uns proposaient de le transférer à Jérusalem, séjour préféré des anciens prophètes. D'autres furent d'avis que Mahomet fût enterré dans le lieu même où il était mort. Abou-Bekr se rangea de cet avis, disant que telle avait été la coutume pour les prophètes, et l'on procéda immédiatement aux funérailles.

Ali avait lavé le corps et avait aidé à l'embaumer avec du camphre. Celui qui dirigea le convoi fut Abbas, oncle de Mahomet. Le peuple entier vint prier pour lui. En tête on remarquait la famille de Mahomet, puis ses compagnons, enfin le reste des musulmans, hommes, femmes et enfants. Tout se passa dans le plus grand ordre. On creusa la tombe sous le lit même où Mahomet avait rendu le dernier soupir. Plus tard on enterra à ses côtés Abou-Bekr

et Omar, et une mosquée [redacted] couvrir le tout. Cette do[redacted] dévotion des musulmans p[redacted] pas à y venir en pèlerinage. Mais Abou-Bekr et Omar n'étaient arrivés au pouvoir qu'au détriment des droits d'Ali, et leur mémoire a toujours été en horreur à ceux des musulmans qui, tels que les Persans actuels, n'admettent pas d'autre droit que celui du sang. Cette classe de musulmans est dans l'usage d'aller satisfaire sa dévotion ailleurs.

De tous les enfants de Mahomet il ne restait que Fatime, une des épouses d'Ali. C'est d'elle que descendent les chérifs ou nobles, répandus dans les contrées musulmanes. Parmi ces chérifs, il y a eu de tout temps des hommes élevés en dignité. Tels ont été les rois de Perse de la dynastie des Sefevy, vulgairement nommés *Sofis*. Tels sont maintenant les empereurs de Marok.

Voilà en abrégé la suite des faits qui ont marqué la vie de Mahomet. Pour cette notice, nous avons fait usage des témoignages les plus anciens et les plus authentiques, notamment du Coran, principale source contemporaine. On verra plus bas la liste des ouvrages que nous avons mis à contribution, ouvrages qui, pour la plupart, n'ont été mis en lumière que dans ces dernières années. Maintenant nous allons relever quelques traits qui achèveront de faire ressortir le caractère du personnage.

Les musulmans, d'après une idée qu'ils ont empruntée aux juifs, s'interdisent la représentation de tout être humain, et par conséquent ils n'ont pas conservé un portrait authentique de leur Prophète. Mais les collecteurs de traditions ont recueilli de bonne heure une description de ses traits, et cette description, qui est reproduite dans beaucoup d'écrits, est quelquefois gravée sur un médaillon de métal qu'on porte sur soi par piété. La voici : « Il était

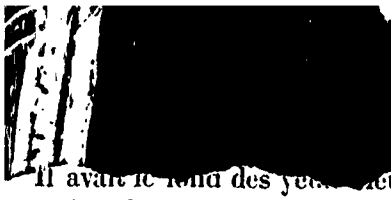

était éclatant et tirant un
ne odeur agréable; il avait
eveux tiraient sur le blanc.
Il avait le fond des yeux bleu, le front large, les oreilles petites, le nez aquilin et les dents bien coupées. Sa figure et sa barbe étaient rondes, ses mains allongées, ses doigts effilés, sa taille épaisse; il n'avait pas de poil sur le corps, si ce n'est depuis la fossette du cou jusqu'au nombril. Entre ses deux épaules était le sceau de la prophétie. On y lisait ces paroles : « *Va où tu voudras; tu seras victorieux.* » En ce qui concerne le dernier trait, les musulmans veulent parler d'une espèce de loupe, couverte de poils et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Ils ajoutent que tous les prophètes en avaient eu une semblable, et qu'à la mort de Mahomet le sceau de la prophétie disparut pour toujours.

Mahomet possédait les avantages naturels qui sont faits pour en imposer à la multitude. Doué d'un esprit vif, d'une heureuse mémoire, il avait toujours prêtes à la bouche les paroles qui convenaient à sa situation. Son éducation avait été négligée. Dans un pays où l'on ignorait les sciences et les arts, il n'avait pas même appris ce qu'on y enseignait. A cette époque, la poésie était en possession de l'admiration de la foule, et on mettait en vers les idées qui étaient destinées à une grande circulation. Mahomet ne dédaigna nullement ce moyen de popularité, et il employa ceux de ses disciples qui étaient familiarisés avec cet art, à répondre aux satires que les poëtes idolâtres avaient composées contre lui. Mais il reconnaît lui-même dans le Coran qu'il était hors d'état de faire des vers; et il ne l'aurait pas reconnu qu'on s'en serait aperçu aux méprises qui lui échappaient. Du reste ce n'était pas sans raison qu'il avait refusé de marcher sur les traces des poëtes qui l'avaient précédé. En général,

ces poëtes, qui professaient [redacted] chanté le vin, l'amour, la [redacted] de la vengeance, les jouiss[redacted] caractère de prophète, Mahom[redacted] aurait pu peut-être à cette association. Mais son esprit suppléa à tout. Les discours que ses historiens lui font tenir et certains passages du Coran prouvent qu'il avait les idées élevées et qu'il était vraiment éloquent.

C'est le Coran qui a fixé la langue arabe, et ce livre passe encore chez les musulmans pour un modèle inimitable de style. La preuve qu'on en jugea ainsi dès l'origine, c'est que Mahomet le cita à ses amis et à ses ennemis comme le plus beau monument d'éloquence, et qu'il ne fut pas contredit. Tirant même parti de ce don naturel, il prétendit s'en faire un titre pour établir la divinité de sa mission. Il alla jusqu'à dire qu'il n'était pas donné à la nature humaine de porter le talent si loin, et que Dieu seul était capable d'un tel prodige.

Il est ordonné aux musulmans de ne toucher au Coran que lorsqu'ils sont en état de pureté. On lit dans le Coran : « Ceci est un livre noble, emprunté à un prototype gardé dans le ciel : que les purs seuls le touchent; il a été envoyé aux hommes par le maître des mondes. » Et ces paroles sont marquées sur la couverture des exemplaires d'une exécution recherchée. On conçoit, d'après cela, que certains passages du Coran soient employés comme remèdes contre les maladies et les autres épreuves auxquelles l'homme est soumis. Les musulmans s'autorisent de ces paroles que Mahomet place dans la bouche de Dieu : « Nous voulons que le Coran devienne un remède contre toutes sortes de maux et une source de miséricorde pour les croyants. » Par suite du même respect, les musulmans pieux apprennent le Coran par cœur : ceux qui le possèdent ainsi sont désignés par le titre spécial de *ha-*

lien, et on les considère
Très-Haut. Dans les
s à leurs prières. Il y a eu des khalifes et des sultans qui se sont fait un titre d'honneur de la qualité de *hafedh*.

Il ne faut pas cependant exagérer le mérite littéraire du Coran. L'éloge qu'on en fait ne s'applique en général qu'aux morceaux d'éclat. Dans le principe, les révélations mises en avant par Mahomet n'étaient pas destinées à être confiées à l'écriture. Quand Mahomet mourut, une partie seulement avait été mise par écrit; le reste n'existait que dans la mémoire de ses disciples. Mahomet était dans l'usage de communiquer ses révélations de vive voix, et en accompagnait le débit d'une action marquée; voilà pourquoi il se permit les ellipses les plus fortes, ellipses qui maintenant exigent le secours d'un commentaire, ou du moins d'une paraphrase. Quand il s'agit de recueillir les divers fragments du Coran, ceux qui avaient été mis par écrit et ceux qui avaient été conservés dans la mémoire de quelques musulmans zélés, les souvenirs s'étaient altérés; les principales tribus arabes parlant des dialectes particuliers, des formes variées et même vicieuses furent mises en avant. Encore aujourd'hui on remarque dans le Coran des fautes de grammaire. Or, à cette époque, les règles de la langue n'étaient pas encore fixées, et on se dirigeait d'après l'usage. Un siècle plus tard, quand les grammairiens prirent la plume ou plutôt le calam, ils se crurent obligés, par respect pour la *parole de Dieu*, de placer à côté des véritables règles du langage arabe, des règles accommodées à des leçons vicieuses. Ajoutez à cela qu'une partie du Coran consiste en répétitions des mêmes idées et en récits puérils. Enfin, lorsque le Coran fut disposé en forme de livre et mis dans l'état où il est maintenant, on plaça pour ainsi dire au hasard les chapitres à la suite les uns des autres,

et même quelquefois on
avec les versets d'un au
leur ensemble, on peut di
n'est supportable que pour des musulmans.

Mahomet partageait la plupart des préjugés de ses compatriotes. Il croyait aux rêves, et se les faisait expliquer par Abou-Bekr. Il ajoutait aussi foi à la magie, et se crut un moment ensorcelé. Il nous reste un témoignage irrécusable de ce fait; ce sont les deux derniers chapitres du Coran, qu'il fit descendre du ciel pour rompre le charme dont il se croyait victime, et qui sont encore employés dans tous les pays musulmans contre les sortiléges. On leur donne le titre d'*amulettes* par excellence.

Mahomet était naturellement gai et affable. Il écoutait patiemment tout le monde, et, suivant l'expression d'un de ses historiens, quand il était en société, il ne se levait jamais le premier. Dans son intérieur domestique, il était bon, facile. Il eut un esclave nommé Zéyd, qu'il affranchit plus tard. Dans les commencements, les parents de Zéyd vinrent pour le racheter; il s'y refusa, disant: « Où trouverais-je un père si indulgent, un maître si attentif à mes intérêts? » Sa maison était modeste et semblable à celle d'un simple particulier. Il entretenait à la campagne vingt chamelles, cent brebis, six ou sept chèvres qui fournissaient du lait à sa famille; les terres qu'il possédait lui procuraient l'orge et les dattes nécessaires à sa consommation. Ce qui en restait était distribué aux pauvres; il entretenait constamment quarante personnes à ses frais. On ne se nourrissait le plus souvent chez lui que de dattes et d'eau; quelquefois deux mois se passaient sans qu'on allumât du feu. Sa vie habituelle respirait la plus grande simplicité. En voyage, Mahomet faisait monter un de ses esclaves en croupe derrière lui, et tous deux mangeaient au même plat. A la ville, il tenait successi-

[redacted]lait manger fami-
[redacted]reux de la pro-
[redacted]ans le vêtement.
[redacted]nt ensuite le coton
trop riche, il s'en interdit l'usage, et s'habilla de laine. Il cousait lui-même sa chaussure, raccommodait ses habits, allumait son feu, balayait sa chambre, se servait lui-même. [redacted]était dans l'usage de faire chaque jour la prière avec [redacted]uple dans la mosquée. Pendant les huit premières [redacted]es de son séjour à Médine, il la fit debout, n'ayant [redacted] appuyer son dos qu'un tronc de palmier. A un âge [redacted] avancé, il se fit faire une espèce d'escabeau à trois [redacted]ches, au haut duquel il s'asseyait. A sa mort, Abou-[redacted]kr s'assit par humilité sur la marche du milieu, et [redacted]mar, successeur d'Abou-Bekr, sur la marche du bas, [redacted]açant ses pieds par terre.

L'objet sur lequel Mahomet savait le moins se retenir, [redacted]rtout dans les dernières années de sa vie, c'était [redacted]amour des femmes. Ce goût et celui des parfums étaient, [redacted]près l'ambition, sa passion dominante. « Deux choses, [redacted]isait-il lui-même, m'attirent et m'entraînent, les femmes [redacted]t les parfums. Ces deux choses me réjouissent et me [redacted]ndent plus dispos à la prière. » Aussi, dès qu'il voyait [redacted]ne belle femme, il se passait la main sur le front et [redacted]'arrangeait les cheveux. Il n'était pas fâché qu'on fît [redacted]attention à lui. Une fois, Ayescha lui ayant récité des [redacted]vers où on le comparait à une nuée éclatante, il ne [redacted]ut contenir sa joie, et s'écria : « O Ayescha! que Dieu [redacted]vous bénisse. » Malgré sa simplicité ordinaire, il se pei-[redacted]nait, à l'exemple de la plupart de ses compatriotes, les [redacted]burcils en noir et les ongles des mains en rouge.

Mahomet avait épousé environ douze femmes, sans [redacted]ompter ses esclaves. A sa mort, il en laissa neuf. C'était une violation manifeste du précepte qu'il avait lui-même

établi, et qui fixai
en sa qualité de
loi commune, et
qui l'avaient prê
Aussi les docteurs musulmans ont dit que Mahomet,
une faveur particulière, avait reçu de Dieu la faculté
regarder toutes les femmes qu'il voulait.

En même temps, Mahomet était né jaloux, et cette
position d'esprit donna quelquefois lieu aux scènes
plus singulières. Il ne laissait pas la moindre liberté
femmes, et ne voulait pas que personne leur parlât
s'exprime ainsi dans le Coran : « O vous qui croyez, n
trez pas dans la maison du Prophète sans sa permiss
et hors des heures qu'il a lui-même réglées; que si v
êtes invité à aller manger chez lui, sortez immédiatem
après, et n'entrez pas en conversation avec ses femme
bien que le Prophète ait honte de vous dire de vous
aller, Dieu n'a pas honte de vous dire la vérité. » Enfi
cette jalousie s'étendant jusqu'au delà du tombeau, i
défendit qu'après sa mort aucune de ses femmes se re
mariât. Voici comment il en parle dans le Coran : « Vou
ne devez pas faire injure au Prophète ni épouser aucun
de ses femmes. » Dans le nombre, il s'en trouvait d'asse
jeunes, telles que Ayescha, qui avait à peine vingt ans
Néanmoins ses intentions furent remplies, et toutes pas
sent pour avoir mené une vie irréprochable.

L'activité de Mahomet était infatigable. On a vu pa
le tableau de sa vie, combien la courte époque pendant
laquelle il parut sur la scène fut féconde en événements.
Son esprit était dans un travail continuel; on le voyait
sans cesse occupé à prévenir les desseins de ses ennemis
ou à les combattre. C'est ce qu'expriment ses historiens
quand ils disent que, même lorsque le Prophète dormait,
son cœur était attentif à la révélation divine.

[redacted]in qu'il était redoutable.
[redacted]h vingt-sept expéditions
[redacted]qu'ils l'ont surnommé le
[redacted]nombats, le *Prophète du sabre*.

Mahomet était doué d'une parfaite connaissance des hommes, et savait les employer à propos. Il en avait pour les actions honorables comme pour les actes qu'on n'ose pas avouer; ordinairement, lorsqu'il s'agissait de quelque mesure violente, il avait recours au sabre d'Omar, homme de bonne foi et emporté : mais il savait au besoin le retenir. L'important pour lui était de ne commettre que des crimes utiles, sans en porter l'odieux. Une fois cependant il laissa deviner sa politique : un Arabe qui l'avait grièvement offensé était venu implorer sa clémence. Mahomet, espérant que quelqu'un des assistants, par un prompt assassinat, lui épargnerait la honte d'un refus, se laissait prier. Voyant enfin que tous restaient immobiles, il renvoya cet homme avec ce qu'il demandait; puis il leur dit : « Pourquoi, lorsque vous voyiez que j'évitais de lui répondre, ne m'en avez-vous pas débarrassé ? » Et comme ceux-ci lui dirent qu'on attendait qu'il fît un signe, il répliqua froidement : « Il ne convient pas aux prophètes de faire des signes (1). »

Mahomet se faisait instruire de tout ce qui se disait et se faisait; des hommes sûrs le tenaient au courant de tout. Aussi quelquefois ses compagnons ne savaient comment

(1) Voltaire, dans sa tragédie de *Mahomet*, a parfaitement rendu ce trait quand il fait ainsi parler le Prophète à Omar :

« Et j'ai besoin d'un bras qui, par ma voix conduit,
« Soit seul chargé du meurtre et m'en laisse le fruit. »

Il est fâcheux que Voltaire, ayant à traiter un sujet aussi éminemment dramatique, n'ait pas été plus souvent fidèle à l'histoire, et qu'au lieu d'un personnage réel, il s'en soit créé un presque tout entier d'imagination. On trouvera peut-être de l'intérêt à comparer la tragédie de Voltaire avec cette notice, fondée d'un bout à l'autre sur les témoignages historiques.

expliquer sa perspicacité
neur de sa pénétration
croire, venait à point noi
ses dispositions les plus importantes étaient basées s
les besoins du moment, et il ne se faisait pas scrupule de revenir sur ce qu'il avait d'abord décidé. Ce fut ainsi que, dans l'espoir d'attirer les juifs à ses doctrines, il avait emprunté le plus de cérémonies qu'il avait pu au judaïsme, et qu'ensuite, obligé de renoncer à cet espoir, il en adopta d'autres. Les musulmans reconnaissent dans le Coran des préceptes abrogés (*mansoukh*), et des préceptes substitués aux premiers (*nasikh*, ou abrogeants). Ils distinguent également des passages absolus et qui ne sont pas susceptibles d'interprétation (*mohkam*), et des préceptes qui, par les différentes manières de les considérer, prêtent à la discussion (*motachabehé* (1). C'est là un des grands objets de la théologie musulmane. Pour n'avoir pas fait attention à cette circonstance, quelques écrivains chrétiens ont pris çà et là et réuni des passages du Coran auxquels ils attachaient une signification particulière, et en ont tiré des conséquences qui ne sont pas admises des musulmans.

Quelquefois le précepte le plus important a dû sa naissance à la cause la plus fortuite. Mais une chose à laquelle Mahomet ne manquait jamais, c'était de donner à toutes ses démarches un caractère religieux. Il aimait surtout à se mettre en scène avec les prophètes, dont il se disait le successeur et dont il se prétendait destiné à fermer la série. On en a vu un exemple dans le discours que, dans les commencements de sa mission, il tint à sa famille pour l'inviter à embrasser sa cause. Plus tard, lorsqu'il s'agit d'envoyer des députés aux souverains étrangers pour les engager à se faire musulmans, il monta en chaire et parla

(1) Coran, sourate III, verset 5.

[redacted]ques-uns d'entre vous aux
[redacted]e vous ne soulèverez pas
[redacted]is comme firent les enfants
[redacted] de Jésus. » A toute occasion, Mahomet recourait à de pareils détours, et ses compagnons avaient fini par faire comme lui. Son frère de lait s'était attiré son animadversion pour avoir osé se dire aussi éloquent que lui. Voulant obtenir sa grâce, il se présenta devant lui avec les paroles que le Coran met dans la bouche des frères du patriarche Joseph, lorsqu'ils vinrent demander pardon à leur frère du traitement barbare dont ils avaient usé envers lui. Les voici : « Par Dieu ! c'est Dieu lui-même qui t'a élevé au-dessus de nous; pour nous, nous ne sommes que des pécheurs. » A ces mots, le Prophète craignit de se montrer inexorable, et répondit par les mêmes paroles que Joseph à ses frères : « Qu'il n'y ait pas aujourd'hui de reproche entre vous et moi : Dieu vous pardonne; car Dieu est le plus miséricordieux des miséricordieux. »

Mahomet était très-zélé pour ses amis. Il aimait à les servir comme ils le servaient lui-même : c'était à ses yeux le plus sûr moyen de les attacher à sa personne. Il assistait ordinairement à leurs funérailles; quelquefois même il présidait au convoi. Un jour il montra tant de sensibilité qu'un des assistants ne put s'empêcher de dire : « Que je voudrais être à la place du mort! » L'enthousiasme qu'il était parvenu à inspirer à ses compagnons n'a peut-être pas un second exemple. On est étonné du récit de quelques auteurs arabes. Lorsqu'il se purifiait, ses disciples enlevaient l'eau qui avait servi à ses ablutions et la buvaient comme une source de félicité. Lorsqu'il crachait, on avalait sa salive; lorsqu'il se coupait les cheveux, on les ramassait avec empressement. Et ce n'étaient pas seulement les gens du peuple qui en agissaient ainsi ; les chefs eux-mêmes donnaient l'exemple. Dans le dernier

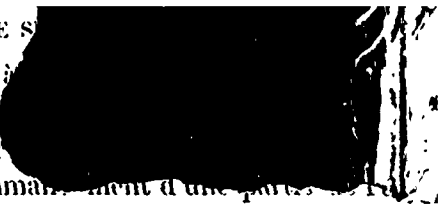

pèlerinage de Mahomet à
l'usage, s'étant rasé la
vent, Khaled, le premier
ce moment avait le comma
mée, se précipita pour les ramasser, et les porta toujours à son turban, comme le plus sûr garant de ses victoires.

Il faut dire aussi que Mahomet, hors les cas où il était dirigé par les intérêts de sa politique, faisait tout ce qu'il fallait pour faire naître ce respect. Il paraissait sans cesse pénétré de l'idée de Dieu; il semblait ne parler et n'agir qu'en vue des conditions de la vertu et de la vie future. Un idolâtre de Médine l'avait offensé; le fils de cet idolâtre, zélé musulman, vint lui proposer de laver son injure dans le sang de celui qui lui avait donné le jour. A ces mots Mahomet recula d'horreur, et ramena ce fils emporté à des sentiments plus naturels. Il en agissait de même dans toutes les grandes occasions, ne manquant jamais de paroles pour célébrer les principes éternels de la morale.

Enfin, il fascina si bien la foule de ses disciples, qu'on finit par le croire exempt de péchés, même des plus petits. Ce n'est pas que telle fût l'opinion des personnes qui l'avaient approché de plus près; ceux qui étaient victimes de ses excès n'auraient pas été hommes s'ils y étaient restés tout à fait insensibles. D'ailleurs il a eu lui-même soin, en divers endroits du Coran, de demander pardon à Dieu pour ses péchés. Mais, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, le respect croissant avec le temps, le peuple s'accoutuma à le regarder comme l'être le plus pur qui eût jamais existé, et l'opinion de son impeccabilité est presque devenue un dogme religieux. La description du corps de Mahomet, qu'on a vue plus haut, fait mention d'une rangée de poils qu'il portait depuis la fossette du cou jusqu'au nombril. Cette circonstance a donné lieu au récit le plus étrange.

[redacted] Mahomet étant âgé de
[redacted]t encore à la campagne,
[redacted]ges, revêtus d'une forme
humaine, l'emmenèrent sur une colline, et, le couchant par terre, lui ouvrirent le ventre (1). Ils retirèrent de sa poitrine une petite tache noire que nous apportons tous en naissant et qui est la trace du péché originel ; ensuite ils lui refermèrent le ventre, et il se trouva dans le même état qu'auparavant. Il lui resta seulement sur la poitrine une longue cicatrice qu'on reconnaissait à une rangée de poils.

Lui qui avait été forcé de reconnaître qu'à la différence des anciens prophètes, il n'avait pas été doué du don des miracles, aucune merveille n'a été refusée à sa mémoire. A en croire ses sectateurs, il fut créé avant toutes choses, et le monde n'a été fait que pour lui. Les plus grands prodiges accompagnèrent sa naissance : une vive lumière éclaira l'orient ; le feu des mages s'éteignit ; un violent tremblement ébranla la terre. Il naquit miraculeusement circoncis. En sortant du sein de sa mère, il tomba la face contre terre ; puis, levant les yeux au ciel, il prononça distinctement ces paroles : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; je suis l'apôtre de Dieu. » A sa seule présence, les arbres reverdissaient, les plantes se couvraient de fleurs ; lorsqu'il marchait, les pierres le saluaient, les anges l'accompagnaient pour lui faire ombre. On suppose qu'il est encore vivant dans son tombeau, et que chaque fois que les crieurs des mosquées appellent les musulmans à la prière, il se lève pour prier avec eux. Enfin l'on prétend qu'au jour du jugement il sera le premier qui entrera au paradis et que les hommes ne seront sauvés que par sa médiation. Son nom de *Mohammed*, qui, en arabe, signifie *louable*, est aux yeux des musulmans un garant suffisant du

(1) Ibn-Hescham, pag. 105 et 106.

rang qu'il tient auprès d
autres noms dérivés de la
qui signifié *loué*, et *Ahmed*
ces trois noms sont les noms de prédilection que les parents donnent à leurs enfants, soit au moment de la naissance, soit au moment de la circoncision. Les musulmans sont persuadés qu'au jour du jugement, leur Prophète ne permettra pas qu'un homme qui aura porté son nom, soit condamné au feu de l'enfer.

Tant de grandeur et de misère étonnent et confondent. La même contradiction existe dans le caractère général de la religion musulmane. A Dieu ne plaise qu'ici, comme dans ce qui précède, nous cherchions à sonder les vues de la Providence. Notre but n'est que d'expliquer par quels moyens naturels Dieu permit que l'islamisme envahît une des plus belles portions de la terre.

Une partie des vices qui nous choquent le plus dans Mahomet ne devait choquer que très-peu ses compatriotes. Son amour du pillage, son esprit vindicatif, étaient autant de vertus aux yeux de ses compagnons. Reste à expliquer son amour effréné pour les femmes. Il est à croire que ses excès en ce genre scandalisèrent d'abord ses disciples, ceux surtout qui, comme Abou-Bekr et Omar, avaient eu à en souffrir dans la personne de leurs filles; mais il faut se rappeler que Mahomet ne s'abandonna au désordre de ses passions qu'après la mort de sa première femme Khadidja, et que lorsque sa puissance fut bien affermie. Autre chose est de se permettre certaines fautes quand on est fort, autre chose quand on est faible. Tout porte à croire que, si Mahomet s'était livré à ces excès lorsqu'il entreprit de prêcher une nouvelle religion, son nom et sa religion auraient fini avec lui. D'ailleurs ce genre de scandale ne devait guère frapper que ses plus intimes amis. Tous les hommes en état de porter les armes marchaient

, ils subjuguaient des que la superstition et

de quatre beaucoup plus de droit à notre surprise, c'est que, le prestige ayant cessé, l'aveuglement soit resté. Mais ici encore il faut avoir égard aux bizarreries de la nature humaine. Quoique les musulmans lisent tous les jours dans le Coran les témoignages irrécusables de la honte de leur Prophète, et que leurs histoires fassent également foi de ses cruautés, aucun de leurs auteurs n'a jeté le moindre blâme sur sa conduite. Au contraire, on dit chaque jour aux musulmans que leur Prophète était doux, pieux, charitable. Placés dans cette terrible alternative, ou de se prononcer contre les principes de la morale ou de condamner le fondateur de leur religion, ils ont fini par croire qu'apparemment Mahomet n'avait pas été soumis aux mêmes lois que nous, et que ce qui eût été criminel dans un autre ne l'était pas en lui : tant il est vrai qu'il n'y a pas de genre d'égarement dont l'esprit humain ne soit capable, surtout lorsque ces égarements sont communs à des masses d'hommes et consacrés par le temps.

Nul ordre, nul ensemble dans les dispositions religieuses et morales de l'islamisme : l'esprit de fatalisme répandu presque partout ; mais au milieu de cette incohérence on trouve quelquefois de l'élévation, de la grandeur, de l'enthousiasme. En fait, la religion musulmane s'est solidement établie dans une grande partie de l'ancien monde, depuis l'océan Atlantique jusqu'au golfe du Bengale, depuis la Sibérie jusqu'aux contrées embrasées de la Malaisie et du centre de l'Afrique. Si aujourd'hui cette religion a pâli en présence de la civilisation européenne, elle ne cesse pas de faire des progrès en Afrique, dans le Soudan. Nos meilleurs statisticiens évaluent le nombre des Musul-

mans des différentes sec
faut croire que somme
rien qui soit incompati
Autrement, comment expliquer sa longue existence sur
terre? Les dogmes en sont de la plus grande simplicité :
un Dieu unique et Mahomet son apôtre, voilà tout ce qu'on
est obligé de croire. La morale est quelquefois pleine de
justice et de noblesse; nous citerons comme exemple le
serment que Mahomet faisait prêter aux femmes qui em-
brassaient sa religion : « Nous n'adorerons qu'un seul
Dieu ; nous ne déroberons pas ; nous ne commettrons pas
la fornication; nous ne ferons pas mourir nos enfants,
sous prétexte de n'avoir pas le moyen de les nourrir ; nous
ne calomnierons pas; nous ne désobéirons point au Pro-
phète en des choses justes. » Quand c'étaient des femmes
mariées et dont les maris persistaient dans l'idolâtrie, il
leur faisait jurer de ne point changer de religion par es-
prit de libertinage ni pour quitter leur mari.

Il est vrai que ce qu'il y a de véritablement beau dans
l'islamisme a été emprunté aux juifs et encore plus aux
chrétiens ; mais, si on compare l'ensemble des nouvelles
institutions avec les grossières superstitions qui régnaient
précédemment chez les Arabes, nul doute que l'avantage
ne soit du côté des musulmans. Avant Mahomet, il n'y avait
pas de culte uniforme chez les Arabes ; chacun choisissait
la divinité qui lui souriait; on poussait la barbarie jusqu'à
immoler des victimes humaines. C'est Mahomet qui fit ces-
ser ces abominations. Il est à regretter que, voulant opérer
ces utiles réformes, il fit d'une chose bonne en elle-même
son affaire personnelle, et que, dans le désir de perpétuer
son nom, il établit une religion à lui. Rien ne montre

(1) Sur la classification des habitants de la terre, d'après la religion qu'ils professent, voy. l'*Abrégé de géographie* de Balbi, pag. 77.

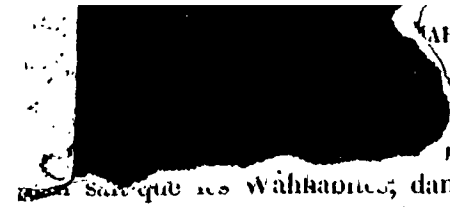

épurer les croyances de progrès que d'autres réniers temps en Arabie. Sauf que les Wahhabites, dans leurs tentatives, n'ont rencontré presque aucune résistance de la part des populations du pays, et que sans la présence des Turks, c'en était fait de l'islamisme au berceau même de sa gloire.

On se tromperait beaucoup si on croyait que tous ceux qui se sont faits musulmans le firent par amour du pillage ou par tout autre motif d'intérêt : on ne persuade pas ainsi toute une multitude. Dans le nombre, il dut se trouver des personnes qui avaient réellement des idées de réforme et de vertu. Écoutons à ce sujet l'intendant des idoles de la Kaaba, au moment où il embrassa l'islamisme : « Jusqu'ici, dit-il, nous rendions hommage à la matière, qui ne voit ni n'entend. A quoi donc l'homme est-il appelé sur la terre, si ce n'est à pratiquer les bonnes œuvres, pour en recevoir la récompense dans le ciel ? » Écoutons encore le témoignage des premiers Médinois qui se firent musulmans : « Jusqu'ici, dirent-ils à Mahomet, nos compatriotes se sont livrés à l'ivrognerie et aux plus honteuses débauches ; nous espérons que par votre intercession Dieu les ramènera à la vertu. »

Il y a plus, car de quoi n'est pas capable un zèle naissant ! ces sentiments ne furent pas toujours stériles. Plusieurs personnes changèrent véritablement de vie ; seulement le changement ne fut pas de longue durée. La génération ne s'était pas encore écoulée que, l'esprit d'intrigue et d'ambition s'en mêlant, beaucoup de musulmans, même parmi ceux qui avaient le plus joui de l'intimité du Prophète, semblèrent dans la pratique avoir oublié les idées de réforme qui avaient servi de point de départ à la nouvelle religion.

Une cause qui contribua puissamment au triomphe de l'islamisme, ce fut l'état déplorable de l'Orient à cette épo-

que. L'empire romain, [redacted] les souvenirs de sa grand[redacted] fendre. Les chrétiens, occ[redacted] ne songeaient guère à repou[redacted] tuation de la Perse n'était pas moins critique : des disputes d'un autre genre avaient soulevé les esprits ; des guerres imprudentes avaient épuisé l'État. Les Arabes, apparaissant tout à coup, le Coran d'une main et le sabre de l'autre, ne devaient rencontrer aucun obstacle. Les musulmans ont présenté la rapidité de leurs conquêtes comme un miracle ; au contraire, le miracle eût existé si, avec les moyens qu'ils avaient à leur disposition, ils n'eussent pas triomphé.

Ce qu'il faut se dire, c'est que l'islamisme a dû presque tous ses succès à la force des armes. Cette raison à elle seule suffirait pour le distinguer du christianisme, qui n'a commencé à se répandre que par la persuasion.

Cette notice est bien longue ; et cependant elle serait incomplète si on ne faisait connaître au lecteur les sources, en partie nouvelles, où il trouvera les notions nécessaires pour contrôler et étendre le récit qu'il vient de parcourir. Il reste d'ailleurs à lui offrir le résumé de tout ce que la science a recueilli jusqu'ici sur l'origine et les développements du Coran, sur la manière dont Mahomet recevait ses révélations, et sur d'autres questions qu'il eût été impossible de traiter plus tôt sans rompre le fil du récit.

Les principales sources où l'on peut puiser des renseignements sur Mahomet et sa religion, sont les recueils de traditions et les ouvrages historiques primitifs. Ces deux genres de documents remontent presque jusqu'aux premiers temps de l'islamisme ; aussi les uns et les autres ont été rédigés en langue arabe.

Les incidents de la vie de Mahomet et les circonstances qui accompagnèrent les institutions qu'il fonda n'ayant pas d'abord été mis par écrit, on dut s'occuper de bonne heure

s des personnes qui nous
e vive voix. Il existe plu-
ions de Mahomet et sur les
s qui ont pu l'approcher de
plus ou moins près. En ce moment, on imprime à Calcutta un ouvrage considérable intitulé : *Al-isabé fy tamyyz al sehabé*, ou *Moyen sûr d'apprendre à distinguer les compagnons*, ce que l'éditeur anglais a rendu par *Biographical Dictionary of persons who knew Mahommed* (1).

Les disciples de Mahomet s'attachèrent de bonne heure à recueillir tout ce qui passait pour être sorti de sa bouche, depuis le moment où il commença à parler jusqu'à sa mort. Ces paroles, appelées du nom général de *hadyts*, ou propos (2), roulent non-seulement sur les incidents de la vie de Mahomet et la religion qu'il fonda, mais encore sur la manière de voir du Prophète relativement à l'origine du monde et à sa fin dernière, aux patriarches de l'Ancien et du Nouveau Testament, etc. Il en existe plusieurs recueils ; le principal a pour auteur Bokhary, écrivain arabe du neuvième siècle de notre ère ; on y trouve des passages sur toutes sortes de matières ; c'est de là que les docteurs musulmans, quand ils sont embarrassés, tirent leurs décisions. Les musulmans font à ce sujet le récit le plus singulier : ils disent que Bokhary, ainsi appelé parce qu'il était originaire de la ville de Bokhara, au nord de l'Oxus, avait d'abord rassemblé plus de six cent mille traditions ; mais que, craignant d'en avoir admis de fausses, il en réduisit le nombre à cent mille, et qu'ensuite, pour plus de sûreté, il se borna à sept mille deux cent soixante-quinze. Ils disent de plus que, pour sanctifier en quelque sorte son

(1) Sur cet ouvrage, voy. le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, édition de M. Fluegel, tom. I, pag. 323.

(2) *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, tom. III, pag. 23 et suiv.

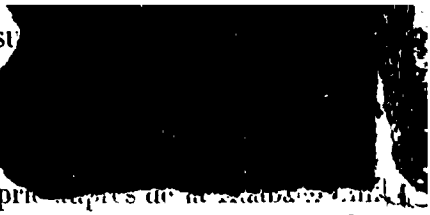

travail, Bokhary se transp
lieux honorés de la prése
mais une tradition par écr
de Zemzem et qu'il n'eût pri
il se rendit à Médine pour y mettre son recueil en ordre, et il n'insérait pas de chapitre qu'il ne l'eût placé sur la chaire où avait prêché Mahomet et sur son tombeau. C'est ce qui a fait donner à l'ouvrage le titre de *Sahyh*, ou *sincère*. Le recueil de Bokhary existe à l'état manuscrit dans les principales bibliothèques de l'Europe. Il en a été publié, il y a quelques années, une édition lithographiée à Dehli, à l'usage des musulmans de l'Inde.

La Bibliothèque impériale possède un autre recueil du même genre, intitulé : *Mischkat-al-Masabyh,* ou la Niche aux lanternes. Il a paru une traduction anglaise de cet ouvrage sous le titre de *Mishcat-ul-Masabih, or collection of the most authentic traditions regarding the actions and sayings of Muhammed, exhibiting the origin of the manners and customs, the civil, religious and military policy of the muslemans;* Calcutta, 1809, 2 volumes grand in-4°. Le traducteur est M. A.-N. Mathews. On peut citer encore un ouvrage originairement écrit en langue espagnole, mêlée de beaucoup de mots arabes, pour l'instruction des Maures d'Espagne, par un Maure du royaume d'Aragon, appelé Mahomet Rabadan, et traduit en anglais par J. Morgan, sous le titre de *Mahometism fully explained, containing* 1° *the previous disposition to, and the method of the creation; the fall of Adam, their posterity down to Noah;* 2° *the life of Abraham ;* 3° *a dissertation concerning the prophetic light which shone on the forehead of Mahomet ;* 4° *the lives of Hashem, Abdolmutalib and Abdallah, the three predecessors of Mahomet; with his own life, pilgrimage to heaven, death,* etc.; *the prayers, ceremonies, fasts, festivals and other rites observed by the Maho-*

[redacted] 1725, 2 volumes in-8°.
[redacted], il en est plus d'une qui
[redacted]ament se pourrait-il que la
[redacted]se fût où l'erreur ne se fussent pas introduites là comme ailleurs ? Quoi qu'il en soit, ces recueils méritent une étude sérieuse, et certains renseignements ne se trouvent que là.

Parmi les musulmans, tandis que les uns s'attachaient spécialement aux paroles sorties de la bouche de Mahomet, d'autres s'occupaient de recueillir les circonstances relatives aux divers événements de sa vie. Le plus ancien et le principal des ouvrages de ce genre qui nous sont parvenus, est celui de Ibn-Hescham, qui vivait dans la première moitié du neuvième siècle ; il porte le titre de *Syrat al Naby*, ou Vie du Prophète. M. Wüstenfeld vient d'en donner une édition ; Gœttingue, 1857-1859, quatre livraisons, in-8°. D'un autre côté, M. Kremer a fait imprimer à Calcutta, en 1856, une histoire des guerres de Mahomet, par Al-Vakedi, autre écrivain arabe du neuvième siècle, sous le titre de *Kitab al Megazy*, ou Histoire des guerres du Prophète. Avant la publication de ces deux ouvrages, les personnes qui n'avaient pas accès aux dépôts de manuscrits orientaux en étaient presque réduites au chapitre de la chronique universelle d'Aboulféda, qui traite de la vie de Mahomet. Ce chapitre, qui n'est qu'un résumé des ouvrages antérieurs, fut publié en 1723 par Gagnier, texte arabe, traduction latine et notes, sous le titre de *De Vita et rebus gestis Mohammedis;* Oxford, in-folio. Il en a paru une édition plus correcte, texte, traduction française et notes, par M. Noel Desvergers ; Paris, 1837, in-8°.

En ce qui concerne La Mekke, qui fut le berceau de Mahomet et de la religion musulmane, il existe une description des principaux lieux de cette ville et de son territoire, avec l'indication de quelques-uns des événements qui les

ont signalés, par un écriv
rissait dans le neuvième s
Azraky était Mekkois d'o
rapporte remontaient par ses ancêtres ju
Mahomet lui-même. Le récit d'Azrak forme le premier
volume d'une collection que M. Wüste vient de publier
à Gœttingue, sous le titre de *Die*
Mekka, trois volumes in-8°.

Passons maintenant à la question du Coran et des révélations de Mahomet en général. Il ne faut pas oublier que le Coran tient lieu de code religieux, civil et militaire, aux diverses nations musulmanes, et que, développé à l'aide des traditions du Prophète, il sert de règle jusque dans les plus petits détails de la vie. On a vu à combien de difficultés le Coran, tel qu'il nous est parvenu, donne lieu. Ces difficultés viennent les unes de Mahomet, les autres des personnes qui après sa mort s'occupèrent de disposer ses révélations en forme de livre. Tantôt Mahomet récitait ses révélations en public, tant il s'adressait à un petit nombre de disciples, parmi lesquels ceux qui savaient écrire se hâtaient de les mettre par écrit. Plus tard, quand il eut des secrétaires, il les chargea de réunir les portions qu'il voulait faire circuler. Alors il joignait ou séparait, abrégeait ou développait, interpolait et changeait, suivant les besoins de la circonstance. Mais jamais, jusqu'à sa mort, il n'eut l'idée de faire un tout de ses révélations ; il attendait probablement que ses idées eussent achevé de se fixer. Quand il mourut, une partie seulement avait été mise par écrit, et cette partie avait été transcrite sur des peaux, sur les omoplates des moutons qui avaient été servis sur sa table, sur des branches de palmiers, etc. De son vivant même, il s'éleva parmi ses disciples des discussions sur la manière de prononcer tel et tel passage. En pareil cas, Mahomet avait l'air de ne pas attacher d'importance à ces divergences ; il dit un jour

d'être lu de plusieurs ma-

ɔran un corps d'ouvrage ap-
partenant à Abou-Bekr. Après la mort de Mahomet, il s'éleva des guerres sanglantes où beaucoup de compagnons du Prophète perdirent la vie. Abou-Bekr, craignant qu'une partie des révélations du Prophète ne périt avec ceux qui en avaient conservé le dépôt dans leur mémoire, crut devoir appeler les personnes qui étaient dans ce cas, et on mit par écrit tout ce qui sortit de leur bouche. Le tout fut renfermé dans une cassette, et mis sous la garde de Hafsa, fille d'Omar et veuve de Mahomet.

Mais des dissidences ne tardèrent pas à se manifester ; chaque province eut sa version et chacune assurait que la sienne était la seule bonne. Quand on voulait parler d'une de ces copies, on disait : le *Coran de l'Irac*, le *Coran de Syrie*, etc. Le Khalife Otsman, voulant mettre un terme à ces disputes, chargea un ancien secrétaire de Mahomet, Zéyd, fils de Tsabit, de faire une révision de la rédaction adoptée par Abou-Bekr ; comme cette rédaction se ressentait de la différence des dialectes que parlent les Arabes, il ordonna de ramener toutes les leçons au dialecte des Coreïschites, parlé par Mahomet; ensuite il fit brûler toutes les copies qui circulaient dans l'empire. Cette exécution ne rétablit pas la paix. Certains compagnons de Mahomet prétendirent qu'on n'avait pas toujours suivi le vrai texte. Parmi eux se faisait remarquer Ibn-Massoud, qui avait joui de toute la confiance du Prophète et qui se disait en possession d'une copie qui avait été approuvée par Mahomet lui-même. Comme il ne voulait pas se taire, on le fustigea publiquement. La violence dont on usa fut telle qu'il eut, dit-on, deux côtes brisées, et qu'il mourut au bout de trois jours.

A la question religieuse se joignit bientôt la question

politique. Mahomet avait
seurs Abou-Bekr, Omar et
dre du Prophète, n'arriva q
musulmans dirent dès le principe qu'o
du sang; ils soutinrent même que les
été consacrés en divers endroits du C
les versions d'Abou-Bekr et d'Otsma
retrouvaient pas, c'est qu'on les avait supprimés ou changés. Dès cette époque, il circula des copies du Coran à l'usage des schyytes, copies qui n'étaient pas conformes à l'édition officielle.

Le *Dabistan*, ouvrage persan composé au dix-septième siècle par un musulman de l'Inde appelé Mohsin-Fany, renferme un chapitre tout entier du Coran qui est en l'honneur d'Ali et qui ne se trouve pas dans le texte ordinaire (1). On a imprimé dans ces dernières années, en Perse, un ouvrage en trois volumes qui renferme toute la série des événements de ce monde, considérés au point de vue musulman schyyte. L'auteur, qui s'appelle Mohammed Bâker, vivait vers la fin du dix-septième siècle, et son ouvrage porte le titre de *Hayat al Coloub*, ou Vie des cœurs. Tout le deuxième volume est consacré à Mahomet, et ce volume a été traduit en anglais par M. Merrick, sous le titre de *The Life and Religion of Mohammed;* Boston, 1850, in-8°.

En général, les prétentions des schyytes paraissent manquer de fondement. Mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, et nous retournons au Coran, tel qu'il nous est parvenu. Voici quelle était, il y a quelques années, l'idée qu'on pouvait se faire à son sujet. Il régna beaucoup d'arbitraire dans la manière dont on mit par écrit les révélations pro-

(1) Sur ce chapitre, voy. le *Journal asiatique* du mois de mai 1842, pag. 431 et suiv. et celui du mois de décembre 1843, pag. 373 et suiv. (Articles de MM. Garcin de Tassy et Kasem-beg.)

ore été fixées par l'écriture;
uivi dans la disposition des
r les chapitres longs et on
par les chapitres courts : le dernier chapitre a deux lignes; le second a plus de vingt pages. Pourquoi ne pas suivre soit l'ordre des matières, soit l'ordre chronologique? Est-on sûr du moins que les chapitres, abstraction faite de la place qu'on leur a donnée, sont restés intacts, et que les versets d'un chapitre n'ont pas été mêlés avec ceux d'un autre? Voilà les questions qu'on se faisait, et si les livres qu'on avait sous la main, notamment les principaux commentaires du Coran, faisaient naître des soupçons à cet égard, ils n'étaient pas assez explicites pour les convertir en certitude. Sur ces entrefaites, il parut à Calcutta une édition d'un ouvrage intitulé *Al itcan fy oloum al Coran*, ou *Reconstruction des sciences du Coran;* c'est une espèce d'introduction générale à l'étude du Coran, où il est traité du caractère de la mission de Mahomet, des circonstances qui accompagnèrent ses révélations, de l'ordre chronologique des sourates, du style du Coran, des diverses manières de l'interpréter, etc. L'auteur, Soyouthy, vivait en Égypte dans la dernière moitié du quinzième siècle, à une époque où les dépôts scientifiques du Caire étaient encore intacts; on trouve dans son ouvrage le résumé de ce qui avait été écrit jusque-là de plus plausible sur la matière. Cette publication se fit dans le cours des années 1852, 1853 et 1854. Dès lors la critique européenne eut à sa disposition les documents nécessaires pour éclaircir un sujet digne d'une si grande attention.

En 1857, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours la question suivante : « Faire l'histoire critique du texte du Coran : rechercher sa division primitive et le caractère des différents morceaux qui le composent; déterminer autant qu'il est possible, avec l'aide

des historiens arabes et d[illegible]
l'examen des morceaux eux
de Mahomet auxquels ils se [illegible]
tudes que traversa le texte du Coran, depuis [illegible]
de Mahomet jusqu'à la recension définitive qui lui donna la forme où nous le voyons; déterminer, d'après l'examen des plus anciens manuscrits, la nature des variantes qui ont survécu aux recensions. » Les mémoires des concurrents devaient être livrés avant le 1er janvier 1859. Trois mémoires furent déposés, ayant tous les trois pour auteurs des savants déjà exercés dans la matière. Le premier est de M. Sprenger, qui a longtemps séjourné dans l'Inde et qui a beaucoup contribué à l'impulsion donnée à l'étude des anciennes traditions musulmanes; le deuxième est de M. Michel Amari, auteur de plusieurs ouvrages estimés; le troisième de M. Noeldeke, employé à la bibliothèque royale de Berlin, qui publia, en 1856, un premier essai intitulé : *De Origine et compositione surarum qoranicarum ipsiusque Qorani;* Gœttingue, in-4°. Les trois auteurs, bien que placés à un point de vue un peu différent, sont arrivés à des résultats analogues, et l'Académie, dans l'impossibilité de couronner l'un d'eux sans faire injustice aux deux autres, partagea entre eux le prix, en les rangeant tous les trois sur la même ligne.

Le lecteur a maintenant tous les documents nécessaires pour se faire une idée nette de l'état de la question, et, les conclusions des trois mémoires, bien que partant quelquefois de prémisses différentes, étant à peu près les mêmes, on peut regarder en quelque sorte la question comme décidée. Ainsi les trois auteurs s'accordent à dire que l'ordre des chapitres du Coran est en contradiction continuelle avec la chronologie, fait qui avait été signalé dès 1843 par M. Weil, dans son *Histoire de Mahomet;* ils pensent de plus que des versets ont été transportés d'un chapitre

[illegible]ément au programme de [illegible]e des principaux passages [illegible] aux événements de la vie [illegible]phète ; et quand toute donnée historique leur a manqué, ils ont tâché de classer les passages d'après le plus ou moins de concision du style, et d'après le plus ou moins de longueur des versets. En effet, ils ont cru s'apercevoir que Mahomet, dans la première période de ses prédications, était doué de plus de force dans l'esprit et de plus d'entraînement dans l'expression des idées.

Les trois mémoires ne tarderont pas sans doute à être mis dans les mains du public. Dans tous les cas, ce n'est pas ici le lieu d'en donner une analyse ; nous nous bornerons à relever quelques faits qui ne sortent pas du cadre de ce recueil, et pour l'exposé des faits nous nous placerons en général en dehors des trois mémoires, nous appuyant sur les résultats de nos propres recherches.

Le Coran est divisé en chapitres, ou *sourates*, et les sourates en *ayats*, ou versets. Les sourates ont chacune un titre particulier, et on en reconnaît facilement le commencement et la fin ; mais il n'en est pas de même des versets. Les versets ne sont pas toujours déterminés par le sens. Ils le sont aussi par le retour de certaines assonnances, circonstance qui a toujours été très-prisée des Arabes, et sur laquelle les personnes qui lisent le Coran à haute voix ont soin d'appuyer. Dans les manuscrits, la division des versets est ordinairemeet indiquée par un signe particulier. Que signifient, à proprement parler, les mots *sourate* et *ayat?* *Sourate* paraît être un terme emprunté aux rabbins et signifiant une rangée de pierres, un mur, le rempart d'une place de guerre. Quant au mot *ayat*, il semble avoir le sens de *marque* en général, de *signe*, et par extension, de *précepte*, de *merveille* et de miracle. L'écrivain arabe Ibn-Arab-Schab, décrivant une forteresse, désigne le mur par

sourate, et les tours dont
trouve dans le Coran le
marque, de *signe*, de *merv*
il aussi dans le sens de *verset*
ait voulu faire allusion aux assonnances, qu'il a multipliées avec intention et sur lesquelles il s'arrêtait naturellement quand il faisait part de ses révélations au public. Mais on est fondé à croire que la division par versets, telle qu'elle existe maintenant, est de la même époque que l'usage des signes orthographiques, c'est-à-dire postérieure de plus d'un siècle.

Du temps de Mahomet, on ne marquait en écrivant que les consonnes; c'est ce qui est constaté par le petit nombre de monuments contemporains qui sont arrivés jusqu'à nous, et ce qui encore à présent se pratique ordinairement. Or, dans l'écriture koufique, qui dans le principe avait été adoptée de préférence pour le Coran, les consonnes sont marquées d'une manière si imparfaite que la même lettre peut être rendue de plusieurs manières différentes. On en a la preuve dans la collection de fragments koufiques du Coran qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, et dont quelques-uns paraissent dater de la fin du premier siècle de l'hégire. Cette circonstance ne contribua pas peu à la divergence dans la manière de lire certains passages. La lecture du Coran forme une des branches les plus importantes de l'exégèse (2), et il existe des traités particuliers à ce sujet. M. Silvestre de Sacy a publié quelques-uns de ces traités, accompagnés d'une traduction française et de notes, dans les tomes VIIIe et IXe du *Recueil des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale.*

(1) *Histoire de Timur*, édition de Manger, t. II, p. 168.

(2) *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, tome IV, p. 506 et suiv.

[redacted] Mahomet était-il sujet à [redacted]ive a été émise de bonne [redacted] héophane, écrivain grec du Bas-Empire, et elle a été adoptée par plusieurs écrivains modernes. Cette opinion est appuyée par quelques passages du Coran, à la vérité peu explicites, et par divers témoignages d'écrivains musulmans qui supposent chez Mahomet une constitution physique anomale. Ceux-ci font mention de crises violentes, d'accès étranges qui revenaient de temps en temps.

Chez les musulmans, tout ce qui fait sortir l'homme de son état naturel, l'épilepsie et la folie, sont attribuées à l'influence d'un démon, soit de quelque diable ou ange rebelle, soit de quelqu'un d'entre les génies qui, au dire de Mahomet, habitaient la terre avant Adam. Les mots *folie* et *épilepsie* sont rendus quelquefois en arabe par *attouchement*, et on entend par là une action du démon sur l'esprit de l'homme. Cette interprétation est fondée sur un passage du Coran, où il est dit que les usuriers ressusciteront dans un état semblable à celui d'un homme dont l'esprit a été égaré par l'effet d'un attouchement de Satan (1). Béidhawi, expliquant ce passage, voit là un cas d'épilepsie; mais il ajoute que ce mot a aussi la signification de *démence*, vu que souvent un génie touche l'homme et trouble sa raison; d'où vient le mot arabe *medjnoun*, qui signifie à la fois *être au pouvoir d'un génie* et *être fou*.

On a vu que Mahomet, à l'âge de deux ou trois ans, pendant qu'il était à la campagne, fut saisi par deux anges qui l'étendirent par terre. La nourrice et son mari induisirent de là que l'enfant avait été touché par des génies, et qu'il était atteint du mal caduc, et ils se hâtèrent

(1) Coran, sourate II, verset 276, et *Recueil des notices et extraits*, t. X, p. 24 et 25.

de le reconduire à sa n
se crut pendant quelque
malice d'un juif. Le fait est
génie quelconque joue un grand rôle dans toute la vie du Prophète. Lorsque la première révélation lui vint du ciel, il crut subir l'influence d'un génie ; il craignit de devenir, ce qui se voyait alors assez fréquemment chez les Arabes, un devin, et rien de plus : on rapporte qu'il s'écria : « Je crains pour mon âme ; » d'autres disent « pour ma raison ». Mais bientôt il crut reconnaître les effets de la présence d'un ange, et il commença à se rassurer. Sans doute il faut faire la part de l'état violent où l'esprit de Mahomet se trouva dans les premiers temps de sa mission. Il avait un but à atteindre ; ce but était à la fois une réforme à opérer et un rôle à jouer. Par combien d'essais et de combinaisons dut-il passer? S'il espéra quelque fois, combien d'autres fois dut-il croire sa cause perdue? De là des défaillances et des hallucinations ; de là un désespoir tel qu'il fut sur le point d'attenter à ses jours. Mais, puisqu'il faut admettre chez Mahomet, comme chez César, au moins pendant une certaine période de sa vie, un manque d'équilibre dans les facultés physiques, pourquoi ne pas reconnaître l'épilepsie (1)?

Écoutons du reste ce que disent les témoignages les plus anciens au sujet de la manière dont Mahomet recevait ses révélations. D'après quelques auteurs, le Prophète, quand sa mission commença, éprouva certains effets qu'il éprouvait auparavant. Au moment où la révélation se préparait, il ressentait un tremblement et une espèce de défaillance. Ses yeux se fermaient, sa bouche écumait, et il mugissait comme un jeune chameau. Ayescha rapporte que chaque

(1) *Journal asiatique* du mois de juillet 1842, pag. 108 et suiv.— *Observations* de M. Weil.

issait à Mahomet, le Pro-
dant le plus grand froid,
eur; ses yeux devenaient
rouges, et parfois il mugissait. On tient d'un secrétaire de Mahomet, Zéyd, fils de Tsabit, le même qui, sous le khalifat d'Otsman, eut la principale part à la rédaction définitive du Coran, que Mahomet, quand la révélation descendait sur lui, devenait lourd; s'il se trouvait sur un chameau, le chameau tremblait tellement que ses jambes semblaient sur le point de se rompre, et ordinairement il s'agenouillait. Zéyd ajoutait que, chaque fois que Mahomet recevait une révélation, il semblait que son âme allait le quitter; il tombait dans une espèce de défaillance, et on l'aurait pris pour un homme ivre. De son côté Abou-Horeira, Médinois, qui nous a conservé un grand nombre de traditions relatives au Prophète, rapportait que, lorsque la révélation descendait sur lui, on ne pouvait pas le fixer avec les yeux; son visage écumait, ses yeux se fermaient, et quelquefois il poussait des mugissements. Enfin Mahomet, étant interrogé sur la manière dont la révélation lui venait, répondit: « Tantôt je vois un ange sous la forme humaine qui me parle; tantôt j'entends seulement un tintement semblable à celui d'une sonnette, et c'est alors que mon état devient le plus pénible (1). »

Quoi qu'il en soit, il existe dans le Coran divers passages où Mahomet parle de ses prétendues révélations. Malheureusement les termes dont il se sert manquent souvent de précision, et jusqu'ici on a été divisé sur la manière de les interpréter. Une grande partie de la difficulté vient de ce que ces termes sont susceptibles de changer de sens, suivant la situation où Mahomet se trouvait au moment même où il était en scène; or, comment connaître la

(1) *Observations* de Weil déjà citées.

situation de Mahomet, tar
sourates n'était pas établi
Coran, qui n'avaient pas co
en général expliqué les passages en question d'une manière arbitraire ; l'embarras a dû être encore plus grand pour les traducteurs français et autres. Maintenant que, à quelques incertitudes de détail près, l'ordre chronologique est fixé, nous avons pensé qu'on pouvait être plus hardi que par le passé. Nous avons entrepris la lecture des sourates du Coran pendant la première période de sa publication, et nous nous sommes conformé à l'ordre chronologique; et voici quel a été le résultat de cette étude.

On a d'abord à se demander si Mahomet savait lire et écrire. Nous sommes d'avis que Mahomet ne savait pas lire, quand il commença ses prédications; mais qu'il savait lire et qu'il écrivait, du moins imparfaitement, dans les derniers temps de son séjour à La Mekke. Il s'exprime ainsi dans le 69e verset de la XXXVIIIe sourate, qui appartient aux premières années de sa mission : « Je ne sais rien de ce qui se passe dans le ciel (et ce que j'en dis, je ne puis le tenir que d'une révélation divine, vu que je n'ai pas lu de livre (1). » D'un autre côté, Mahomet se fait ainsi adresser la parole par Dieu dans le 44e verset de la sourate XXIX, qui est postérieure de quelques années : « Donne lecture de ce qui t'a été révélé en fait d'écritures, et pratique la prière..... Tu ne *lisais* pas précédemment de livre et tu n'en *transcrivais* pas de ta main; autrement les hommes auraient conçu des doutes (sur l'origine de tes récits). »

Passons maintenant à la prétendue communication de l'ange Gabriel avec Mahomet. Parmi les passages du Coran qui roulent là-dessus, il y en a qui sont explicites ou

(1) *Voy.* le commentaire de Béydhawi sur ce passage.

[redacted] contexte; il y en a d'au- plusieurs interprétations: [redacted] ages explicites; le sens des [redacted] sera fixé par le sens des premiers. La principale difficulté roule sur le sens à donner au verbe arabe *cara*, qui est ordinairement employé en pareil cas. Ce mot est susceptible de ces quatre acceptions : *lire un écrit sans prononcer les mots; lire un écrit en prononçant les mots; répéter les mots de quelqu'un qui lit à haute voix; répéter les mots de quelqu'un qui parle.* C'est du verbe *cara* que dérive le mot *Coran*. Ce mot est employé dans le Coran avec le sens de l'infinitif et signifie *lire;* de plus il se dit des paroles qu'on lit, des paroles qu'on prononce de vive voix, du livre qui les contient, etc. (1). Sous quelques rapports, le mot *Coran* répond au latin *lectio*, ou *leçon*, qui dans la liturgie catholique désigne certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testament faisant partie des offices sacrés.

Il ne paraît pas que, d'après Mahomet, l'ange Gabriel lui ait jamais apporté rien d'écrit. D'une part, Mahomet dit que le Coran était la répétition de ce qui est marqué dans le ciel sur la table bien gardée (2); de l'autre, il se fait adresser ces paroles par les idolâtres de La Mekke (3) : « Nous ne croirons pas en toi que tu ne sois monté au ciel et que tu ne nous *apportes un écrit* que nous puissions lire. » Voilà, ce nous semble, des témoignages qui éclaircissent la question. En voici d'autres non moins expressifs. Dans la sourate LXXV, verset 16, Dieu recommande à Mahomet de ne pas *tant remuer la langue*,

(1) *Coran*, LXXV, vers. 16. Il en est de même du mot hébreu *micra*, qui appartient à la même racine sémitique, et qui est employé chez les juifs avec les diverses acceptions du mot *coran*.

(2) Sourate LVI, verset 76 ; sourate LXXXV, versets 21 et 22.

(3) Sourate XVII, verset 95.

lorsque l'ange Gabriel se p
prononcer les paroles co
genre de prononciation est
lier, dans la sourate LXXIII, verset 4, et ce mot est interprété par les docteurs musulmans dans le sens d'une espèce de psalmodie (1). Le mot arabe *kitab* (signifiant *écrit* en général, puis *livre*), appliqué au Coran, a d'abord servi a désigner les parties qui renfermaient des dispositions législatives et qui avaient tout de suite été mises par écrit, parce qu'elles exigeaient une attention particulière; encore ce mot n'a été mis en usage qu'au bout de plusieurs années.

Ce que nous venons de dire du verbe arabe *cara* s'applique au verbe *tala*, qui est employé dans le Coran avec les mêmes acceptions. Nous n'insisterons pas davantage là-dessus. Il importe cependant de faire mention d'une circonstance particulière. Mahomet, d'après ce qu'il dit, se troublait quelquefois quand il se trouvait en présence de l'ange Gabriel. Il eût été donc à craindre que les révélations apportées du ciel ne s'altérassent en passant par sa bouche. En d'autres termes, la mémoire avait besoin du secours d'une action intérieure de la Divinité. Dieu adresse ces mots à Mahomet (2) : « Ne hâte pas ton Coran (la répétition des révélations célestes) avant que l'inspiration en ait été complète; » et le mot *inspiration* est exprimé par le mot *ouaha*, le même qui est employé ailleurs pour indi-

(1) *Voy.* aussi à la sourate XXV, verset 34, ainsi que le *Recueil des notices et extraits*, tom. IX, pag. 62. A en croire Ibn-Hescham, page 152, l'ange Gabriel, la première fois qu'il se présenta à Mahomet, lui apporta un écrit enveloppé dans une étoffe de soie. Si telle avait été la pensée de Mahomet, pourquoi ne montrait-il pas un écrit quelconque comme garant de sa mission ? Le Coran était écrit de toute éternité sur la table bien gardée. Gabriel n'avait pas besoin d'écrit pour lui-même. Il suffisait que chaque fois qu'il était envoyé à Mahomet, il se rafraîchît la mémoire au moyen de la table.

(2) Sourate XX, verset 113,

[redacted]e du miel (1). De plus, il [redacted]sait le Coran sur le cœur [redacted] ces précautions, il paraît que le prophète, quand il communiquait ses révélations au public, était sujet à se troubler. Il se fait adresser ces paroles par la Divinité (3) : « Les mécréants cherchent à te troubler par leurs regards, quand ils t'entendent répéter les paroles célestes, et disent que tu es fou; mais ces paroles s'adressent à l'univers tout entier. »

Une conséquence de ce qui précède, c'est que le Coran, dès le principe, n'a pas pu se passer d'explications et de commentaires. Le développement de la pensée du Coran constitue chez les musulmans une branche importante de la théologie, et ils lui donnent le nom de *tafsyr*, ou exégèse (4). Dans le principe, les commentaires du Coran consistèrent principalement dans la reproduction des traditions qui se rapportaient à l'origine de chaque passage et au sens à lui donner. Thabary, qui vivait à Bagdad dans les premières années du dixième siècle, fut le premier qui, faisant pour l'interprétation du Coran ce qu'il faisait pour l'histoire du monde en général, soumit cette classe de traditions à un examen critique, et les réunit en un corps d'ouvrages. Le commentaire de Thabary fut reçu avec une telle estime, qu'il servit de point de départ aux ouvrages analogues rédigés plus tard. Malheureusement il n'est point parvenu jusqu'à nous. Le commentaire qui eut ensuite le plus de réputation est celui de Zamakhschari, qui fut composé dans les premières années du douzième siècle. Il porte le titre de *Al Keschaf*, ou le Dévoilement (5) et il en paraît

(1) Sourate XVI, verset 70.

(2) Sourate XXVI, verset 194.

(3) Sourate LXXIII, verset 51.

(4) *Voy.* le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, tome II, p. 328 et suiv.

(5) *Dictionnaire* de Hadji-Khalfa, tom. V, p. 179.

en ce moment une éditio
grand in-4°, sous la dir
questions y sont traitées à
près comme on procédait alors en Occident; de pl
règne une certaine liberté, et l'auteur y soutient que le Coran a été créé, c'est-à-dire qu'il y a eu un temps où le Coran n'existait pas. Cette circonstance a soulevé le courroux des personnes qui se piquent d'orthodoxie, et de bonne heure il y eut des musulmans qui rejetèrent cet ouvrage. Dans la dernière moitié du treizième siècle, un docteur, appelé Béidhawi, en fit un abrégé modifié; et c'est cet abrégé qui maintenant est préféré par les orthodoxes. Il est intitulé : *Anouar al Tanzyl oua asrar al Taouyl*, c'est-à-dire les Lumières de la révélation et les Secrets de l'interprétation (1). Silvestre de Sacy avait adopté ce commentaire pour servir de texte à son cours, et son successeur, qui est l'auteur de cette notice, s'est fait un devoir de suivre son exemple. Le fait est que cette étude est une excellente voie pour arriver à l'intelligence du langage philosophique et théologique des écrivains musulmans. Il a été publié en 1846 une édition de ce commentaire par M. Fleischer; Leipzig, 2 vol. in-4°. Mais on attend encore l'introduction et les index. Il existe des commentaires plus ou moins développés de ce même commentaire. En 1847 il en a paru au Caire un qui forme quatre volumes in-folio.

De leur côté les schyytes, notamment les Persans, ont à leur usage des commentaires qui sont accommodés à leurs croyances, et qui ont été rédigés en persan. Le plus célèbre est celui de Hosséin Kaschefy, dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque impériale; c'est cet exemplaire qui a été mis à contribution par l'illustre d'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale*.

(1) Hadji-Khalfa, tom. I, page 169 et suiv.

[redacted]rie a pénétré chez les mu-[redacted]sses à Constantinople, au [redacted]ins, les musulmans se sont en général fait scrupule de reproduire leur livre sacré par la voie de la presse, de crainte de lui faire contracter quelque souillure. C'est d'abord en Russie, où les musulmans sont nombreux, qu'on a passé par-dessus ce scrupule. Nous citerons, entre autres éditions du Coran, celle qui a été faite à Casan, sur les bords du Volga, en 1819, et qui est accompagnée d'un court commentaire en marge.

Cet exemple a été ensuite suivi en Perse. En ce qui concerne les éditions européennes, celle qui a longtemps tenu la première place est l'édition publiée à Padoue, en 1698, par le P. Louis Marracci, et qui est accompagnée d'un long *prodromus*, d'une version latine et d'un commentaire, destiné surtout à la réfutation des doctrines musulmanes; maintenant l'édition la plus correcte est celle de Leipzig, 1834, in-4°. L'éditeur, M. Gustave Fluegel, a corrigé d'après les meilleurs textes les fautes de grammaire dont il a été parlé. Malheureusement il n'a pas encore publié les prolégomènes, dans lesquels doit se trouver la justification de ses corrections. De plus M. Fluegel a mis au jour en 1842 une concordance du Coran, in-4°. On sait qu'il existe chez les chrétiens des concordances de la Bible, où tous les mots de la bible sont rangés dans l'ordre alphabétique, et où, à l'aide d'un seul mot, on peut retrouver un passage quelconque dont la trace a été perdue. Voilà ce que M. Fluegel a exécuté pour le Coran.

La langue arabe est restée jusqu'ici la langue par excellence des nations musulmanes. Aussi tous les musulmans instruits sont en état de lire le Coran dans le texte original. Il en est, pour le Coran chez les musulmans, comme il

en a été longtemps pour l
naissons pas de version t
possèdent à notre connais
néaires; il en est de même des traductions hindoustanies
l'usage des musulmans de l'Inde, et qui ont été imprimées. Il paraît qu'en général, chez les musulmans d'Asie, on croirait manquer de respect au texte sacré si on laissait circuler une traduction en langue vulgaire qui ne serait pas protégée, pour ainsi dire, par la présence de l'original.

En ce qui concerne les traductions faites pour les nations chrétiennes, il en existe dans toutes les langues de l'Europe. La plus ancienne est celle que Pierre le Vénérable, vers le milieu du douzième siècle, fit faire en latin, en Espagne, pour obéir aux ordres de saint Bernard. Elle fut imprimée en 1543, à Bâle, avec diverses pièces relatives à l'islamisme, par les soins de Bibliander, sous le titre de : *Machumetis, Saracenorum principis, ejusque successorum vitæ, doctrina, ac ipse Al Coran*, petit in-folio. En 1734, Georges Sale, s'aidant de l'édition de Maracci et des sources arabes, publia une traduction anglaise, accompagnée d'un discours préliminaire et de notes; Londres, in-4°. Cette traduction eut du succès, et elle a été réimprimée plusieurs fois. Le discours préliminaire, qui offre un résumé de ce que l'on connaissait alors sur la matière, peut encore, bien qu'il soit arriéré, être consulté avec fruit. En France, la première traduction française fut faite en 1647, par André Du Ryer. Pour sa traduction, Du Ryer fit usage d'un commentaire arabe intitulé : *Tafsyr al djelalayn* (1), et quelquefois il introduisit des passages du commentaire dans le texte. Il existe une édition de cette version, précédée du discours préliminaire de Sale; Amsterdam, 1770, deux volumes in-12. La dernière

(1) Hadji-Khalfa, t. II, p. 358.

M. Kazimirski qui fait
r, et qui a été réimpri-
version, les sourates sont
visées en versets, comme dans le texte original.

Les principales sources originales, relatives à Mahomet et à sa religion, ont été indiquées dans la dernière partie de cette notice. Quant aux ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet en Europe, le nombre en est tellement grand, qu'il est impossible d'en donner ici l'énumération. En voici quelques-uns : en 1732, Gagnier, éditeur peu exact de la vie de Mahomet par Aboulféda, publia une *Vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna et des meilleurs auteurs arabes;* Amsterdam 2 volumes in-12. Dans cet ouvrage, les légendes musulmanes sont reproduites avec peu de critique. L'Institut de France proposa, en 1810, pour sujet de prix, d'examiner quelle a été pendant les trois premiers siècles de l'hégire l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il est établi; le prix fut remporté par M. Ottoner, et son mémoire fut imprimé en 1810, sous ce titre : *des effets de la religion de Mahomet*, in-8°. On trouve dans un ouvrage publié en 1828 par l'auteur de cette notice, sous le titre de : *Monuments arabes, persans et turks du cabinet de M. le duc de Blacas et d'autres cabinets, considérés et décrits d'après leurs rapports avec les croyances, les mœurs et l'histoire des nations musulmanes*, une notice de Mahomet et divers exposés auxquels a été empruntée la plus grande partie du présent article. En 1843, M. Gustave Weil, bibliothécaire à Heidelberg, publia à Stuttgard, d'après les sources arabes, turques et rabbiniques, une nouvelle vie de *Mahomet*, sous le titre de : *Mohammed der Prophet, sein Leben und sein Lehre*, in-12; on doit au même savant un ouvrage particulier sur les légendes rabbiniques auxquelles Mahomet paraît avoir fait des emprunts pour la composition du Coran. En 1838, un jeune Allemagne, M. Abraham Geiger, a publié à Bonn, sous le titre de : *Was hat Mohammed aus dem Judenthume aufgenommen*, une liste de mots empruntés par Mahomet aux livres rabbiniques, soit que ces expressions fussent étrangères à l'idiome arabe, soit qu'étant communes à l'arabe, elles fussent employées [illegible]

De plus, M. Geiger a traité de
daïsme, dans les dogmes et l
rendu de cet ouvrage par Silv
vants du mois de mars, 18
val, qui a paru en 1847 sous le titre de : *Essai sur l'histoire des*
avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à
réunion de toutes les tribus sous la loi musulmane. Paris, 3
volumes in-8°, on trouve beaucoup de faits nouveaux
dont il
ici. — En 1852, M. Sprenger, dont il
parlé, a publié dans l'Inde, à Allahabad, sous le titre de *The life*
of Mohammed, et d'après des sources nouvelles, la
de Mahomet
s'étend depuis sa naissa
l'on trou
d'histoire religieuse, ou
de
religions.

00055033

V .

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 13 February, 2016